

LANRODEC

MARS 2023 | N°164



Le Printemps arrive comme une fleur





MAIRIE

Le Bourg
22170 LANRODEC
02.96.32.61.61
commune-lanrodec@orange.fr
www.lanrodec.fr

 www.facebook.com/communelanrodec

Ouverture de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Fermée les mardis et jeudis après-midi

Permanence d'un élu le samedi matin de
10 h 30 à 12 h 00

Le 1^{er} samedi du mois : Jean-Yves Jourden

Le 2^{ème} samedi du mois : Solène Steunou-Roquinarc'h

Le 3^{ème} samedi du mois : Emmanuel Dartiailh

Le 4^{ème} samedi du mois : Aline Briand-Le François

Sommaire

Mot du Maire	3
Vie municipale	4
Vie communale	14
Vie scolaire	20
Vie associative	22
Intercommunalité	30
Infos pratiques	34
Vie culturelle	38

Publication de la commune de Lanrodec
Responsable de la publication : Jean Pierre LE GOUX
Comité de rédaction : Commission communication
Photos : Maire de Lanrodec, Nelly Ollivier-Henry, Pixabay, associations.
Impression : Repro Copie
Distribution : La Poste
Tirage : 600 exemplaires - mars 2023

ÉCOLE

Maternelle 02.96.32.63.57

Primaire / bureau de la directrice ... 02.96.32.63.64

Garderie 02.96.32.63.64

Restaurant scolaire 02.96.32.65.85

E-mail : ecoledelanrodec@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

Horaires (en période scolaire) :

- lundi et vendredi de 16 h 00 à 18 h 00
- mercredi de 15 h 00 à 18 h 00
- samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Horaires (pendant les vacances scolaires) :

Le mercredi et le vendredi de 16 h 00 à 18 h 00

Téléphone : 02.96.32.65.07

E-mail : contact@bibliotheque.lanrodec.fr

www.bibliotheque-lanrodec.fr

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Leff Armor Communauté (siège)..... 02.96.70.17.04

Moulin de Blanchardeau CS60036

22290 Lanvollon

www.leffarmor.fr

Site de Châtelaudren-Plouagat 02.96.79.77.77

Petite enfance - La Cabane des P'tits Loups

02.96.79.72.75

4 bis Rue du collège

22170 Châtelaudren-Plouagat

Accueil de loisirs au Pass'Age..... 02.96.79.79.12

1 Rue du Collège

22170 Châtelaudren-Plouagat

Office du tourisme - Falaises d'Armor

2 Rue du Maillet

22170 Châtelaudren-Plouagat

www.falaisesdarmor.com

Téléphone : 02.96.79.77.71

DÉCHETTERIE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

Période basse saison du 1^{er} novembre au 31 mars :

9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00

Période haute saison du 1^{er} avril au 31 octobre :

8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00

Ouverte les lundis, mercredis (sauf le matin du 1^{er} mercredi du mois), vendredis, samedis

Fermée les mardis, jeudis et dimanches

Téléphone : 02.96.79.59.11



Nous sommes quelque part satisfaits de tourner la page de l'incertitude vers l'espoir malgré les interrogations inflationnistes et autres inquiétudes.

Et de nous projeter dans cette nouvelle année 2023 avec toute notre espérance, nos souhaits, nos capacités à nous adapter avec succès et décliner favorablement les perspectives qui s'offrent à nous.

L'année 2022 a été fructueuse en réalisations :

Les salles communales - le site de Kerprin et la Boulangerie en sont les aboutissements.

Les statistiques restent favorablement orientées.

Une dynamique soutenue, une force de progression tranquille 8% de population en 6 ans, une des plus fortes du pays de Guingamp :

- 15 naissances
- 10 permis de maisons neuves
- 8 mariages
- 2 PACS

L'École s'est adaptée en permanence aux effectifs et au protocole sanitaire assez abouti malgré les difficultés ponctuelles, grâce à des conditions matérielles améliorées.

La tarification sociale de la cantine, inférieure à 1 euro pour près de la totalité des parents apporte un soutien très conséquent aux familles mais la légère baisse d'effectifs remet partiellement en cause notre organisation.

De très nombreuses pistes d'investissement sont esquissées pour 2023 et en cours d'étude par le Conseil Municipal, au niveau sportif, aménagement du Bourg et voirie :

- Poursuite des espaces de jeux sportifs extérieurs au stade de football
- Modification et sécurisation de l'entrée Sud du Bourg et l'accès à l'école et à la Mairie en corrélation avec les effacements de réseaux, moyenne et basse tension qui nous accompagnent
- Réfection de la toiture du gymnase
- Confirmation de l'installation en photovoltaïque sur le plan sud de la Salle des Sports, sur la Bibliothèque et la Mairie en auto-consommation
- La surprise, c'est que la fibre commence à pointer dans la phase trois. Elle est annoncée opérationnelle pour 2024
- autre élément positif : une nouvelle antenne Bouygues Télécom / SFR au niveau de la Croix des Maisons.

Certains investissements seront programmés sur 2 années.

Le développement communal sera très fortement lié à l'investissement intercommunal, notamment au niveau des 2 axes forts :

- la révision du Plan Local d'Urbanisme
- l'aménagement du site de Coat An Doc'h avec le développement de l'EPIDE.

Les différents cabinets d'études missionnés par Leff Armor Communauté ont présenté des pistes de programmation, d'aménagement et de développement du site.

Ceci devrait engendrer un nouvel élan socio-économique à l'entrée de LANRODEC.

Je terminerai par une réflexion plus globale de notre société, de notre monde.

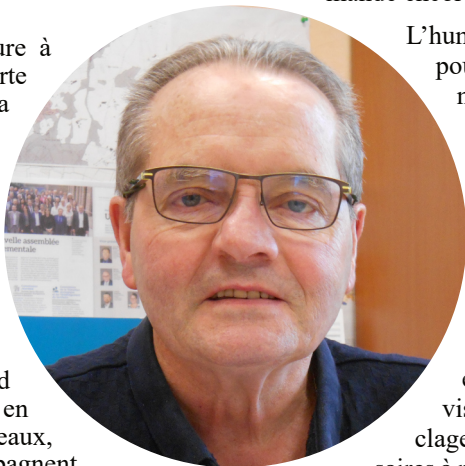
Quelque philosophe écrivait : « le progrès, c'est bien mais ça dure depuis trop longtemps et ça va trop vite ». Bientôt la pénétration phénoménale de l'intelligence artificielle dépassera toutes les espérances des progressistes les plus enflammés.

Le tout numérique qui nous pend au nez et la numérisation envahissante de notre quotidien a de quoi surprendre et inquiéter, avec la cybersécurité informatique qui devient une puissance industrielle très coûteuse (plus de 300 milliards d'Euros).

Nous faisons face en même temps à des défis considérables, au delà du débat sur les retraites, du drame ukrainien et de l'inflation.

Nous avons, si on regarde le verre à moitié plein, le modèle social le plus protecteur au monde et les ambitions climatiques les plus fortes. Mais, du côté du verre à moitié vide, nous avons aussi l'énergie la plus chère, une faible capacité d'innovation et une lenteur à agir qui freine souvent.

Depuis soixante-cinq ans, l'Europe a heureusement toujours trouvé des solutions quand l'urgence commande. C'est ce qu'on lui demande encore aujourd'hui.



L'humanité a dangereusement dérapé. Elle avait tout pour permettre à tous les humains de vivre dignement. Mais la démesure a emporté ses élites dans une compétition infernale qui a failli et pourrait mener à l'extinction de l'espèce. Heureusement un sursaut peut se faire jour et nos enfants à naître vont poursuivre la participation de l'homme et de l'espèce à l'évolution de l'univers.

Il faudra prendre grand soin les uns des autres pour adoucir l'éco-anxiété envahissante, tout en abandonnant le productivisme et l'extractivisme : désaccélération des rythmes de vie, recyclage systématique et réparabilité des outils nécessaires à nos réels besoins, sobriété industrielle et énergétique, sécurité alimentaire de proximité, habillement et habitat, centrés sans doute sur le végétal en dominante.

Toutes ces bifurcations entraîneraient une souffrance, des interrogations certaines qu'il faudra soigner par la parole et l'attention. Ces interrogations seraient compensées par des plaisirs naturels retrouvés et par le bonheur de renouer un lien fort avec notre milieu naturel, avec les autres vivants, les plantes et les émotions

esthétiques du paysage. Les relations de marchés anonymes et les relations humaines marchandes seront réduites mais les relations humaines chaleureuses seront multipliées et redonneront à nos vies leur plénitude et leur humanisme qui nous permettront de vivre ensemble en bonne intelligence - une forme de révolution silencieuse et résiliente vers plus d'humanité.

**Dans la vie, rien n'est à craindre,
tout est à comprendre**

MARIE CURIE

Le Maire.
Jean Pierre Le Goux

Décisions du Conseil Municipal

Séances des 19 octobre, 23 novembre,
21 décembre 2022, 25 janvier et 22 février 2023

CM DU

19 OCTOBRE 2022

POINT SUR L'ÉCOLE

EFFECTIFS

3 nouveaux élèves à partir du 7 novembre en TPS ainsi que 7 autres à la rentrée de janvier 2023.

COURSE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ELA (LUTTE CONTRE LA LEUCODYSTROPHIE)

Tous les élèves participent à une course organisée au terrain des sports le vendredi 20 novembre.

POINT SUR LES TRAVAUX

SALLES D'EXPOSITIONS

SALLE EXPOSITION PRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'entreprise TEXEIRA de Trémuson est retenue pour refaire les joints extérieurs et intérieurs, soit un coût total de 12 675 €, soit aux tarifs unitaires respectifs suivants : dégradation de joints de pierre 26 € ; lavage haute pression : 4,50 € ; application et matériaux d'enduit finition gratuite : 54 €.

Dans un premier temps, les travaux seront réalisés à l'intérieur.

SALLE EXPOSITION SOUS LA MAIRIE

Des cloisons ayant été réalisées par l'entreprise Guinamant pour 1 001 €, l'entreprise MAHOU de Cavan est retenue pour les travaux de peinture pour un montant de 1 245,42 € HT

BIBLIOTHÈQUE

Des cloisons ont été réalisées dans la bibliothèque par l'entreprise Guinamant pour 877 € afin d'organiser un bureau plus facile à chauffer.

L'entreprise MAHOU de Cavan est chargée de faire la peinture pour un montant de 1 307,92 € HT dans cette pièce et la deuxième salle d'exposition en bord de route.

ATELIER MUNICIPAL – LOCAL CHASSEURS

A ce jour les travaux sont terminés. Il reste à définir la réalisation du plafond ou grenier.

SANITAIRES KERPRIN

Les sanitaires pour le Club Canin et autres utilisateurs (boules) sont terminés.

CARREFOUR DU BOURG

L'ADAC est toujours en cours de travail sur les aménagements à prévoir dans le bourg.

Les travaux vont être quantifiés pour les demandes de subventions.

Voir s'il n'y a pas d'autres portions complémentaires à aménager.

PROJET D'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ PROTHAIS

Le Maire présente le projet, le Conseil Municipal valide la proposition de faire les démarches pour acquérir la propriété de Mme Mr PROTHAIS d'une superficie de 2 500 à 3 000 m², celle-ci jouxte l'école.

TABLES KERPRIN

L'acquisition de 30 nouvelles tables pour Kerprin + 2 chariots est validé auprès de la Société Breizh Mavaza pour un montant de 3 185 € HT, mieux-disante.

BOULODROME

La clôture dans le bout du boulo-drome extérieur est en mauvais état. Le Conseil Municipal valide sa réfection pour un montant de 2 604 € HT par l'entreprise THOMAS de Plouagat (plaques béton et grillage).

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE POUR LA SALLE DES SPORTS

La Commune souhaite équiper la toiture de la salle des sports de panneaux photovoltaïques.

Le dossier est en cours de validation et d'étude par le SDE.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dorénavant l'éclairage public sera éteint entre 20 heures et 6 heures 45. Voir si l'extinction automatique basée sur la luminosité du jour peut être modifiée.

RÉGULARISATION TERRAINS

PARC AN TRAOU

Le dernier terrain du lotissement de Parc an Traou, parcelle cadastrée section B n°1347 d'une superficie de 312 m² est vendu au tarif de 30 € le m², comme établi précédemment pour ce secteur, à Mr DE ARAUJO, l'acte est établi par Me GAULT-JOUET Notaire à Plouagat.

PERSONNEL COMMUNAL

M. Sébastien MINIER, adjoint technique à la commune, a informé de son souhait d'être mis en disponibilité pour 1 an renouvelable jusqu'à 5 fois, à compter du 14 novembre 2022.

Le Conseil Municipal prévoit le recrutement d'une autre personne en CDD à compter du 1^{er} décembre prochain.

NOUVELLE COUVERTURE MUTUELLE DES AGENTS MUNICIPAUX

Suite à une consultation de différentes mutuelles réalisée par le CDG 22, le Conseil Municipal décide d'adhérer à la nouvelle convention de participation pour le risque prévoyance auprès de Territoria Mutuelle dans les mêmes conditions que précédemment soit 23 euros brut par agent titulaire à compter du 1^{er} janvier 2023.

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET DÉFENSE

M. Jean Yves JOURDEN est nommé correspondant incendie et défense pour la commune de LANRODEC. Il sera l'interlocuteur privilégié du SDIS.

VITESSE A LA VILLENEUVE

Afin de faire face à la vitesse excessive au lieu-dit « La Villeneuve » la



Commission Travaux étudiera la mise en place de triangles signalétiques ainsi que des marquages au sol et aux différents croisements.

QUESTIONS DIVERSES

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE
Validation du spectacle de fin d'année prévu par la bibliothèque pour un montant de 540 € TTC.

SALON DES MAIRES 2022
Comme les années précédentes, le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais de transport et de logement pour les personnes intéressées à se rendre au salon des Maires.

CM DU

23 NOVEMBRE 2022

POINT SUR L'ÉCOLE

EFFECTIFS

Monsieur Emmanuel DARTAILH informe le conseil municipal que les effectifs après les vacances de la Toussaint sont de 116 élèves + 9 élèves à venir en janvier. 115 élèves sont prévus à la rentrée 2023/2024.

PROJETS PÉDAGOGIQUES

- Pour toutes les maternelles, travail sur le loup et la forêt
- Classe de Marie Arthur : classe du jeudi dehors, dans la Vallée
- Classes de Marine Maudet et Corinne Ogel : projet auprès du jardin et notamment les vers de terre
- Classes de GS et CP : piscine
- Cycle 2 : sortie de 3 jours les 6, 7 et 8 mars à la Chapelle Neuve. Le séjour reviendra à 40 € pour la famille de l'enfant après participation de l'Amicale Laïque. Le transport sera pris en charge par la Mairie
- CM : projet autour de l'eau, de la faune et de la flore. Une visite du port de Saint-Quay-Portrieux est programmée avec repas à la Closeraie.
- Une matinée Kayak est prévue pour les CM1
- Des séances d'initiation au handball vont commencer prochainement.
- La classe d'Émilie James a réalisé une affiche contre le harcèlement dans le cadre de la journée contre le harcèlement. Après présentation de leur travail à

Monsieur le Maire, l'affiche a été apposée en Mairie.

AUTRES

- Un exercice d'intrusion à l'école a été réalisé le 22 novembre. Le volume sonore est à revoir.
- Gestion de l'énergie : les élus de la commission école se proposent de travailler sur la gestion de l'énergie afin de sensibiliser les élèves et les enseignants et personnels sur la question pour une mise en application en janvier.
- Leff Dance : quatre spectacles de danse vont tourner dans les communes du Leff Armor. Comme l'an dernier, les communes désireuses d'accueillir des représentations peuvent se positionner avant le 15 décembre. Il est question de se rapprocher des enseignants pour savoir si la date du jeudi 16 mars leur conviendrait et éventuellement de se positionner si les communes non desservies en 2022 ne s'engagent pas.
- Sapin de Noël à positionner devant l'école sur la place du marché.

POINT SUR LES TRAVAUX

- Réalisation de 3 abribus : à la sortie de l'école près de la boulangerie, à Kerouarin et à l'entrée de Kergoust par Edern Guinamant pour 5 154,06 € HT,
- Signalisation routière horizontale au carrefour Rue de Coat Nay / Rue de Ploumagoar par BSM pour 490 € HT,
- Électricité à la Bibliothèque : 7 dalles led, radiateur et prises de courant dans le nouveau bureau, éclairage dans les sanitaires, remplacement du thermostat, tableau électrique pour 2761 € HT par la SARL Le Carré-Le Gall,
- Pose d'un compteur au local chasseur par la SARL Le Carré-Le Gall pour 235 € HT
- Travaux route de Ploumagoar : les études et estimations des accès école et mairie des éléments de sécurité et de ralentissement complémentaires dans l'axe du bourg et à Coat Nay vont être complétés pour monter le dossier d'accompagnement financier DETR, DSIL, Département.

RAPPORT SUR L'EAU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par décret n°95-635 du 8 mai 1995, il est demandé au Maire de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

Il informe l'assemblée qu'un abonné domestique consommant 120 m³ payera 311,14 € TTC, donc en moyenne 2,59 €/m³, soit +2,63 % par rapport à 2021.

Il est à noter que le tarif actuel appliqué est 3 % en-dessous des tarifs pratiqués par Leff Armor Communauté

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant que la qualité et la quantité d'eau potable distribuée par le Syndicat d'Avaugour sont satisfaisantes, adopte le rapport sur la qualité et le prix du service d'eau potable 2021.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

L'article L5211-39 du CGCT dispose que le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Vu le rapport d'activités 2021 de Leff Armor Communauté et entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, prend acte de la communication du rapport d'activités 2021 et APPROUVE le rapport d'activités du Leff Armor Communauté.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Le Conseil Municipal complète la délibération prise lors du précédent Conseil en précisant que la protection sociale complémentaires est ouverte aux contractuels de plus d'un an d'ancienneté.

RÉGULARISATIONS FONCIÈRES

Commune / lotissement Impasse de la Fontaine – La Villeneuve :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de régulariser la route communale cadastrée section A n° 1142 et 1129 qui dessert les quatre lots du Lotissement « Impasse de la Fontaine – la Villeneuve ». Celle-ci doit être transférée dans le domaine public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Autorise Me ROLLAND, notaire à Châtaudren, à préparer l'acte notarié et autorise le Maire à signer tout acte en rapport avec cette cession.

Commune / DELISLE :

Dans le cadre de la vente de propriété de M. LE CLECH à Mme Aurélie DELISLE au Guerglas, Mme DELISLE nous a informé de son intention de racheter la parcelle cadastrée D 1181 actuellement propriété de la Commune. L'ensemble représente 3 ares 76.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tout acte en rapport avec cette cession fixe le prix de vente à 5 € le m², Les frais d'acte incombent à Mme Aurélie DELISLE.

Commune / GFA d'Avaugour :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de régulariser un certain nombre de parcelles au Pelen qui ont été transposées depuis une trentaine d'année en route communale. Ces parcelles (F 1262, E 403, E 405, E 407, E 408, E 398, E 396, E 410, E 412, E 393, E 390, E 417) font toujours partie des biens du GFA d'Avaugour pour le cadastre. Il convient que cette emprise de 24 a 24 ca soit régularisée pour l'Euro symbolique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Me BOMARD, notaire à Callac, à régulariser ces

emprises et autorise le Maire à signer tout acte en rapport avec cette cession.

Commune / LE DANTEC :

M. Anthony LE DANTEC, propriétaire de la parcelle F 894 et F 895 au Croissant, avait fait la demande en 2009 de la modification du carrefour du Croissant :

La parcelle n° 894 était entourée des voies allant du bourg vers le Restol, et de la Croix des Maisons vers Le Restol Kerhors, un chemin séparant les parcelles N° 894 et n° 895.

La demande de M. Anthony LE DANTEC concernait :

- la suppression du chemin situé entre les deux parcelles 894 et 895,
- la déviation au niveau du Croissant de la voie allant du Restol - Kerhors vers la Croix des Maisons, qui au lieu de passer entre les parcelles 894 et les parcelles 952 - 953, passerait entre la parcelle 894 et la parcelle 248 pour ensuite traverser la parcelle 895 (à l'endroit le plus approprié) pour rejoindre la voie actuelle rejoignant la Croix des Maisons.

L'emprise de la nouvelle voie dans la parcelle n° 895 (appartenant à M. LE DANTEC) a été cédée à la Commune de Lanrodec en échange des voies supprimées, les travaux de terrassement et d'empierrement de la nouvelle voie étant à la charge du demandeur, M. LE DANTEC.

Il avait été décidé en 2009 que les frais de géomètre et de notaire seraient partagés.

Cette emprise a été régularisée en 2013 avec le parcellaire cadastral correspondant.

La commune a récupéré la parcelle F 1369 de 360 m² et une partie de l'ex parcelle F 894p (aujourd'hui parcelles F 1398 et 1399) soit 11 m². M. LE DANTEC a récupéré de la Commune le délaissé communal de 441 m² (aujourd'hui parcelle F 1400).

Ces parcelles ne sont pas régularisées sur le cadastre à ce jour. Elles pourront ne l'être qu'après signature d'un acte de cession ou d'échange. Les frais d'acte (Office Notariale de Plouagat) seront partagés entre la Commune et M. Florian LE DANTEC.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tout document et acte en rapport avec cette régularisation.

EMBAUCHE D'UN CAE

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'embauche de M. Maxime LE BÉCHEC à compter du 1^{er} décembre 2022 pour une durée de 11 mois à raison de 35 heures par semaine. Il est embauché dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.

NOUVELLE ANTENNE A LA CROIX DES MAISONS

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une nouvelle antenne téléphones mobiles Bouygues et SFR va être installée sur le domaine public au lieu-dit « la Croix des Maisons ». La précédente délibération ne mentionnait pas les parcelles concernées comme le demande la convention. Ainsi, le Maire précise à l'Assemblée que l'antenne se situera sur les parcelles C 1256 (Lan Croas), C 1254 (Croix des Maisons) et C 1214 (Le Chemin).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet et autorise le Maire à signer la convention et autres documents liés à ce dossier.

SALON DES MAIRES

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide que la Commune prendra en charge les frais de déplacement et frais de logement des élus qui se rendront au Salon des Maires du 23 au 25 novembre 2022.

La Mairie réglera la facture de 996,52 € TTC à l'Hôtel Eden (Paris 15e) ainsi que la facture de transport ferroviaire à l'agence Rouillard de Guingamp d'un montant de 553,80 €.

ADMISSIONS EN NON- VALEUR

Admission en non-valeur de titres de recettes des années 2013 à 2021 pour un montant de 1 804,87 €.

Sur proposition de M. le Trésorier par courrier explicatif du 25 octobre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,



Article 1 :

DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- titres n°314, 371, 438, 528 de l'exercice 2013, (montant : 143,16 €),
- titres n° 43, 58, 101, 134, 208, 239, 308, 364, 424, 464, 564 de l'exercice 2014 (montant : 371,80 €),
- titres n° 36, 71, 116, 148, 162, 203, 270, 300, 348, 381 de l'exercice 2015 (montant : 391,23 €),
- titres n° 31 + partie des rôles 2, 6, 7 et 8 de l'exercice 2016 (montant : 160,20 €),
- parties des rôles 5 et 8 pour l'année 2018 (montant : 8 €),
- titre n° 233 et une partie du rôle 4 pour l'année 2019 (montant : 43,24 €),
- titre n° 5, 13, 163 et une partie du rôle 22 de l'exercice 2020, (montant 686,80 €)
- une partie du rôle.30 de l'exercice 2021, (montant : 0,44 €)

Article 2 :

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 1 804,87 euros.

Article 3 :

DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE

Jeunes sportifs

Accueil des jeunes sportifs de la commune le vendredi 25 novembre à 19 heures. Cette rencontre permettra dans un premier temps de recenser les jeunes de la Commune qui pratiquent une activité sportive, de connaître les différentes disciplines représentées et les niveaux de performance actuels de ces jeunes. Ce sera aussi l'occasion de connaître leurs ambitions et de souligner leur investissement dans le domaine sportif, de les valoriser et les encourager. Le but est de suivre leur évolution et de les mettre en lumière au fur et à mesure de leur progression et de leurs titres ou victoires obtenus.

Marché de Noël

Le 4 décembre à Kerprin : 18 exposants sont attendus. Un zoom sur chacun d'eux sera réalisé sur la page Facebook.

Noël des personnels, bénévoles et enseignants

Il aura lieu le 16 décembre à 18 heures.

Spectacle des enfants

La bibliothèque organise un spectacle pour enfants le 14 décembre dans la salle polyvalente. Places limitées à 80 personnes.

Anniversaire de la Galerie

La Commission culture/communication est chargée de réfléchir à l'animation qui sera organisée pour les 25 ans de la Galerie. L'évènement aura lieu en été 2023.

CM DU

21 DÉCEMBRE 2022

POINT SUR L'ÉCOLE

Programme d'animations scolaires

Le programme d'animations scolaires qui est proposé depuis 2016 dans le cadre du contrat territorial de bassin versant du Grand Trieux est reconduit pour l'année 2023. La réalisation de ces animations est confiée à l'association Eau et Rivières de Bretagne – centre régional d'initiation à la rivière.

Dix animations sont ouvertes aux classes du primaire, du CE1 au CM2. La directrice doit se positionner avant le 27 janvier auprès du Service Environnement du Leff Armor Communauté.

Les thèmes sont les suivants (une demi-journée) :

- Le cycle de l'eau naturelle,
- Les zones humides,
- Les économies d'eau – mallette Gaspido,
- L'eau et l'énergie,
- La continuité écologique – mallette Korridor,
- Les petites bêtes de la rivière.

Leff Armor Communauté prend en charge l'ensemble des coûts liés à l'animation. L'information et la sensibilisation seront réalisées auprès des enseignants.

Économies d'énergie à l'école

Le Maire demande à la commission scolaire de se mobiliser par rapport aux économies d'énergie qui pourraient être réalisées à l'école. Il souhaite que celle-ci travaille sur un re-

cueil d'instructions qui pourrait être imposé aux enseignants et personnels (baisse des chauffages le soir, extinction des lumières, ordinateurs, appareils électriques en tout genre...).

POINT SUR LES TRAVAUX

Le Conseil Municipal décide des travaux suivants :

- Réalisation de 3 abribus par Edern Guinamant pour 5 154,06 € HT
- Peinture par l'entreprise Mahou dans la salle d'exposition et la bibliothèque pour environ 2 550 € HT,
- Remplacement des panneaux bois par du grillage et plaques de béton au boudodrome pour 2 605 € HT,
- Éclairage à l'école par 70 pavés leds – devis de Le Carré-Le Gall pour 5 740 € HT.

INFORMATIONS VIE ASSOCIATIVE

Étoile cycliste de Tressignaux

Le Maire informe le Conseil Municipal du passage de l'épreuve sportive Étoile Cycliste de Tressignaux sur la commune le 4 mars 2023. Elle débutera de Coat An Doc'h en montant le bourg jusqu'à l'église pour se diriger vers Plouagat et rejoindre le nord de la Communauté des Communes.

Trail d'Avaugour

Le trail d'Avaugour, course sur les communes de Lanrodec, Saint-Péver et Saint-Fiacre, accessibles aux personnes à partir de 16 ans et aux enfants de 7 ans et plus, aura lieu le 11 juin 2023.

Appel à candidature pour les Marchés au Clair de Lune

Les Mardis au Clair de Lune sont des soirées festives et familiales qui proposent un repas en musique précédant une balade contée. Elles permettent aux visiteurs de découvrir le territoire du Leff Armor Communauté et notre culture de façon originale, mais aussi de rencontrer les gens d'ici.

Ces soirées réclament une organisation précise en amont :

- L'office de Tourisme organise

l'animation de la soirée à ses frais (programmation artistique, suivi des conventions), la communication sur le territoire et hors territoire ainsi que la coordination générale.

- La commune, de son côté, propose le lieu du repas, définit le parcours de la balade contée (entre 1 km et 2 km), en assure la sécurité et relaie la communication sur son territoire. Elle s'appuie par ailleurs sur une association de son choix pour organiser le repas.
- L'association prend en charge le repas (un repas à 8 € en moyenne), les bénéfices des ventes généralement substantielles lui revenant. Elle offrira également le repas des agents de l'Office de Tourisme présents sur le site lors de l'événement.
- Les associations candidates à l'organisation de cette manifestation devront se faire connaître avant le 1^{er} mars 2023. Le Conseil Municipal proposera à l'association « Les Ribines » (nouvelle association en charge de l'entretien des chemins piétonniers) de coordonner cette manifestation qui pourrait se dérouler au choix, les mardis 18 juillet, 25 juillet, 1^{er} août ou 8 août.

Caisse du Marché de Noël remise à l'association du Téléthon

La gérance de la buvette n'ayant pas été assurée comme initialement prévue, les recettes de la caisse tenue lors de la journée du marché de Noël par les conseillers municipaux et quelques bénévoles seront remises au Téléthon lors de leur passage dans la commune, soit un montant total de 233,80 €.

ORIENTATIONS 2023 INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal décide des premiers et principaux travaux et acquisitions pour l'année 2023 :

- Aménagement sécurité routière Coat Nay / RD4 et abords de l'école,
- Renforcement de la structure de la salle des sports – l'étude sera réalisée avec l'ADAC et un dossier de subventions sera déposé auprès du Département,

- Poursuite de la réflexion sur l'achat d'un panneau d'informations lumineux,
- Audit Économie d'énergies – analyse à réaliser conjointement avec le Syndicat Départemental d'Énergie,
- Aire de jeux pour nouveaux jeux enfants – la DETR nous a été accordée sur le projet à raison de 35 % de 45 000 € complétée par le Département.

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRÉSORERIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le renouvellement de l'ouverture de crédit de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 200 000 € aux conditions suivantes :

- Taux Euribor 3 mois moyenné + marge de 1 %
- Frais : 0,25 % du montant de la ligne, pas de commission de non utilisation.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

MANDATEMENT DES FACTURES JUSQU'AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal, sachant qu'il y aura lieu de payer certaines factures d'investissement avant le vote du Budget 2023, et conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Locales, autorise le Maire à mandater les factures d'investissement par chapitres et opérations jusqu'au quart du montant de l'investissement du budget de l'année 2022 :

- Article 21312 : + 2 500 €
- Article 2135 : + 2 000 €
- Article 2313/103 : + 3 000 €
- Article 2313/128 : + 40 000 €

RAPPORT SUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

M. le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activités 2021 du SPANC établi par le Leff Armor Communauté conformément à la réglementation en vigueur.

Le Conseil Municipal valide le rapport 2021 du SPANC.

QUESTIONS DIVERSES

masecurite.fr

Mme Maryline LE ROY informe le Conseil Municipal d'une nouvelle application découverte au Salon des Maires « masecurite.fr ». Cette application a été créée par le Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer. Elle est destinée aux élus victimes d'agressions, mais aussi aux particuliers pour tous problèmes particuliers (problèmes de voisinage, arnaques...). Elle permet de signaler, de s'informer, ou de se déclarer victime.

Le Conseil Municipal décide d'en informer la population via le site Internet et Facebook.

Vœux de la municipalité

La cérémonie des Vœux se déroulera au Moulin de Lanrodec le samedi 14 janvier 2023.

Une invitation sera envoyée aux élus, personnels, associations et entreprises communales, mariés et nouveau-nés de l'année, nouveaux habitants.

Le choix du Conseil Municipal pour l'arbre aux nouveau-nés se porte sur un cerisier.

Mme Claudie LE MEUR-BOURDON est chargée de réaliser le carton d'invitation.

CM DU

21 DÉCEMBRE 2022

POINT SUR L'ÉCOLE - PETITE ENFANCE

Fermeture de classe

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons été prévenus informellement d'une éventuelle fermeture de classe à Lanrodec. Les élus aux affaires scolaires souhaitent qu'un courrier soit envoyé à l'Inspecteur d'Académie pour argumenter pour le maintien de notre 6^o classe. S'il y a fermeture d'une classe, au vu des effectifs auxquels on peut s'attendre à la rentrée 2023/2024, il y aurait 23 enfants par classe contre 19 enfants par classe avec le maintien des 6 classes.

CLSH

Suite à plusieurs remontés de parents d'élèves qui ne trouvent pas de



TARIFS 2023

TARIFS FOYER ET SALLE POLYVALENTE

Apéritif + café enterrement	34,50 €
Apéritif + café enterrement (personnes extérieures)	82,00 €
Location journée	138,00 €
Location journée (personnes extérieures)	186,00 €
Spectacle par organisateurs extérieurs	53,00 €
Concours de cartes	53,00 €
Location table + bancs	8,00 €
Caution	250,00 €

TARIFS KERPRIN

Location journée	225,00 €
Location journée (personnes extérieures)	306,00 €
Location week-end	357,00 €
Location week-end (personnes extérieures)	530,00 €
Centre aéré une nuit	18,50 €
Caution	500,00 €

TARIFS CIMETIÈRE

Concession 15 ans	63,00 €
Concession 30 ans	115,00 €
Concession 50 ans	172,00 €
Concession caveautin 15 ans	293,00 €
Concession caveautin 30 ans	345,00 €
Concession caveautin 50 ans	405,00 €
Renouvellement caveautin 15 ans	63,00 €
Renouvellement caveautin 30 ans	115,00 €
Renouvellement caveautin 50 ans	172,00 €

BIBLIOTHÈQUE

Adhésion pour tous (enfants, adultes)	Gratuit
---------------------------------------	---------

PHOTOCOPIES

Photocopie N&B	0,25 €
----------------	--------

CANTINE / GARDERIE

Repas enfant, selon quotient familial de la CAF : de 0 à 999 €	0,83 €
Repas enfant, selon quotient familial de la CAF : de 1 000 à 1 999 €	0,93 €
Repas enfant, selon quotient familial de la CAF : de 2 000 à 2 499 €	1,00 €
Repas enfant, selon quotient familial de la CAF : plus de 2 500 €	2,94 €
Repas adulte	3,68 €
Tarif quart d'heure pour un quotient familial inférieur ou égal à 800 €	0,24 €
Tarif quart d'heure pour un quotient familial supérieur à 800 €	0,41 €
Tarif quart d'heure supplémentaire (après 18h30)	4,56 €

structure d'accueil pour leurs enfants le mercredi, la Communauté des Communes s'engage à mettre en place une capacité d'accueil complémentaire sur le mercredi et les centres de loisirs.

POINT SUR LES TRAVAUX

Salle des sports

Les travaux de la salle des sports comprendront le renforcement de la

charpente, la couverture, l'éclairage par leds et le doublage des pignons. L'ADAC va nous faire un devis de conception / réalisation (pas de maître d'œuvre). L'appel d'offres sera réalisé par l'ADAC ; il devrait comprendre 3 lots.

Le diagnostic de la charpente en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques pour un montant de 2 550 € et le diagnostic amiante pour 371,50 € ont été réalisés par le SDE.

Éclairage public

- 113 foyers ne sont pas équipés en leds. Il est proposé d'étudier les remplacements et solliciter une subvention au titre du Fonds Vert.
- Impasse de la Villeneuve jusqu'à l'abribus : les riverains demandent un lampadaire. La commission travaux devra étudier la demande et déterminer l'endroit le plus approprié.

Mairie et bibliothèque

Une étude de faisabilité est menée pour étudier la possibilité de panneaux photovoltaïques à la Mairie et à la bibliothèque.

SDE

Le SDE est sollicité pour réaliser un diagnostic pour économies d'énergie à l'école, la bibliothèque et la Mairie. Il faudra étudier les faisabilités de réalisation et l'intérêt financier.

Économies d'énergie

- Le prix du Kw/h est très onéreux au-delà de 36 kw/h. Tous les bâtiments de l'école sont regroupés sur le même compteur. La facture d'énergie du mois de février permettra de valider ou non la décision de travaux d'installation de 3 compteurs bleus au lieu d'un comptage jaune.
- Dans le bâtiment regroupant la garderie et les classes de CE/CM, un régulateur/programmeur pour le chauffage va être installé.
- 4 radiateurs programmables seront à installer dans la classe de CM1/CM2.

Reprises de voirie :

Reprises de voirie à Senven, pour 40 mètres et à Kergabel, pour 30 mètres.

Sécurisation du centre-bourg

Le Conseil Départemental a décidé de reporter l'enrobé de la RD 4 qui était prévu au second semestre 2023. De ce fait, nous allons en profiter pour faire une étude plus poussée des travaux de sécurisation dans le bourg en reconsidérant des passages surélevés, de nouveaux passages piétons, des tracés au sol, en liaison avec l'ADAC et un bureau d'études.

CONVENTION FCPCL

Dans la continuité de la précédente convention financière datant de 2019 (délibération du 28 août 2019), la Commune s'engage à soutenir financièrement l'emploi à temps non complet (24 h hebdomadaires) d'un animateur sportif recruté par l'association Football Club Plouagat-Châtaudren-Lanrodec (FCPCL).

Cette convention tripartite est conclue au titre de la saison 2022-2023, soit du 1^{er} juillet 2022 jusqu'au 30 juin 2023, et reconduc-

tible 2 fois, soit jusqu'au 30 juin 2025.

La commune de Lanrodec devra verser la somme de 1 745 € au FCPCL au titre de la 1^{ère} saison.

TERRAIN, HABITATION ET DÉPENDANCE EN CENTRE-BOURG

Le Maire informe le Conseil Municipal que les propriétaires souhaitent vendre leur propriété sise au 4 rue de Ploumagoar à Lanrodec.

Leur propriété est composée des parcelles B 1236 (1206 m²), B 1235 (635 m²), B 733 (367 m²), B 734 (350 m²) et B 732 (718 m²).

La commune serait intéressée par l'acquisition de ces parcelles.

Ces parcelles, situées en plein centre-bourg, à proximité immédiate de l'école, de la Mairie et des services (multi-services, garderie, salle de sport...) constitue une opportunité de densification du centre-bourg en vue probablement d'y créer des logements mais aussi probablement d'en renforcer l'attractivité économique en y installant des services, en cohérence avec les prescriptions du SCOT du Pays de Guingamp et du PLU de la Commune.

Le Maire a rencontré l'EPF (Etablissement Public Foncier) qui approuve l'acquisition de cette propriété sur laquelle est située une maison d'habitation et des dépendances.

L'EPF peut nous accompagner pour réaliser une étude préalable permettant de vérifier la faisabilité du projet et sa conformité avec les critères d'intervention de l'EPF, ceci avant d'engager les acquisitions foncières. L'EPF peut réaliser les éventuels travaux de dépollution, désamiantage, curage, déconstruction (travaux dits de « proto-aménagement »).

Le foncier porté par l'EPF est ensuite cédé à la commune ou à un opérateur désigné par elle (bailleur social, aménageur...) au plus tard au terme du délai de 7 ans. Le prix de cession correspond au prix d'acquisition majoré de tous les frais que l'EPF a eu sur le bien (frais de notaire, taxe foncière, travaux éventuels...), déduction faite du montant éventuel de « minoration foncière »

tel que détaillé ci-dessous. Il n'est pas appliqué de frais de portage ou de frais financiers.

Il a été convenu que l'EPF formalise un schéma d'organisation spatiale du site, permettant de préciser le foncier à acquérir, le foncier sur lequel s'appliqueraient les critères d'intervention de l'EPF (densité et mixité sociale).

A la suite, ce document pourra servir de base de sollicitation au CAUE22 ou à l'ADAC pour une première étude de faisabilité/capacitaire de réaménagement du site. Cette étude serait également utile, le cas échéant, pour motiver une éventuelle décision de préemption.

Parallèlement, l'EPF pourra solliciter son AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) pour visite de site, afin de disposer d'une première estimation de coûts de travaux de proto-aménagement (curage/désamiantage/réhabilitation des sols), en fonction des orientations de projet définies par l'ADAC et/ou le CAUE.

Ces éléments sont des préalables avant de pouvoir envisager la signature d'une convention opérationnelle entre la commune et l'EPF pour l'acquisition des biens.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires pour coopérer avec l'EPF dans le cadre de cette acquisition et des travaux de proto-aménagements du bien immobilier.

ANNIVERSAIRE DE LA GALERIE

Pour l'anniversaire des 25 ans de la création de la galerie, la commission culture propose une animation le week-end des 1^{er} et 2 juillet 2023.

Le déroulé des événements pourrait être le suivant :

- Exposition de photos anciennes de la Commune sur panneau dibond de 80 X 120 cm (réutilisables lors d'autres manifestations ensuite),
- Exposition de sculptures sur le jardin de la bibliothèque,
- Exposition sur bâches dans le bourg avec mise en lumière d'un ou 2 artistes,
- Exposition rétrospective dans la galerie



- Vernissage le samedi avec animation musicale
- Ouverture de la galerie le dimanche avec animation musicale

Le budget alloué pour cet anniversaire sera d'environ 5 000 €
Une demande de subvention sera adressée au Département et à la Région.

CM DU

22 FÉVRIER 2023

DEMANDE DE SUBVENTION FAFA – CLÔTURE TERRAIN DES SPORTS

Le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de clôture de l'aire du stade de football le long de la Route Départementale n° 4 prenant en compte les normes demandées par la Fédération Française de Football. Le Conseil décide l'installation d'une clôture au terrain de foot après abattage des anciens sapins bordant le terrain. Le projet est estimé à :

- Abattage et évacuation des sapins le long du terrain de foot : 1 450 € HT (entreprise Planté)
- Dessouchage sapins et remise à niveau du terrain : 2 620 € HT (entreprise SLTT)
- Fourniture et pose de clôture avec végétalisation : 10 350 € HT (Thomas Paysage).

Le montant total des travaux est estimé à 14 420 € HT.

Une demande de subvention de 50 % soit 7 210 € sera demandée à la Fédération Française de Football.

ACHATS ET TRAVAUX

Le Conseil Municipal a validé les achats et travaux suivants :

- Pose et fournitures de 4 radiateurs en classe de CM2 et d'un radiateur dans le bureau de la directrice pour 2 120 € HT par la SARL Le Carré Le Gall.
- Fourniture et pose de pavés led et plafonniers à l'école, la Mairie et la salle d'exposition puis radiateur dans local rue des Écoliers pour 9 433 € HT par la SARL Le Carré Le Gall.
- Assistance sur le plan technique,

juridique et financier de l'ADAC pour la définition du programme et la consultation du maître d'œuvre pour les travaux de la salle des sports : 1 080 € TTC.

MOTION DE SOUTIEN AU COLLECTIF 45 CLASSES

Le Conseil Municipal de Lanrodec déplore l'annonce de la fermeture d'une classe à l'école publique de Lanrodec et conteste la carte scolaire 2023, annoncée le 16 février dernier par la Direction Académique des Côtes d'Armor.

Le Conseil Municipal apporte son soutien au collectif 45 classes, constitué le 5 février dernier pour demander l'annulation des 45 fermetures de classes et l'obtention des ouvertures nécessaires dans les écoles publiques des Côtes d'Armor.

Considérant :

- L'investissement des communes pour accompagner leur école communale et développer un service public de qualité de l'accueil en garderie à la restauration scolaire ;
- La simple réponse de la baisse démographique comme un argument insuffisant et insatisfaisant, ne prenant pas en compte les spécificités de notre territoire départemental ;
- La dégradation des conditions de scolarisation des enfants à l'école publique dues, entre autres, aux fermetures de classes, et à l'absence de recrutement de remplaçants ;
- Les classes à double, voire triple niveaux, directement liées aux fermetures de classes ou non-ouverture ;
- L'augmentation des effectifs par classes, effet induit par les fermetures des classes ou leur non-ouverture, ne permettant pas de garantir l'effectif de 24 élèves par classe en GS – CP – CE1 ;
- La non-prise en compte des inscriptions des TPS dans les effectifs comptabilisés par la Direction Académique pour décider des fermetures de classes.
- Le taux moyen des effectifs par classe en France se situe à 22,1,

nettement supérieur à celui de l'Union Européenne (19,3 élèves par classe) ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- apporte son soutien au collectif 45 classes,
- demande l'annulation des 45 fermetures de classes et l'obtention des ouvertures nécessaires dans les écoles publiques des Côtes d'Armor.
- dit que la présente délibération sera transmise au Directeur Académique, au Préfet, aux députés et sénateurs des Côtes d'Armor.

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2023

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les subventions et participations suivantes pour l'année 2023 :

SUBVENTIONS :

- FCPCCL 1 300,00 €
- Club Omnisports de Lanrodec 1 300,00 €
- Club des Anciens de Lanrodec 340,00 €
- Amicale Laïque de Lanrodec 155,00 €
- Comice Agricole du canton de Plouagat 305,00 €
- Société de Chasse de Lanrodec 150,00 €
- Les Ribines 500,00 €
- EPIDE 50,00 €
- ADMR 50,00 €
- France Adot 22 50,00 €
- Asso. Départementale Protection Civile 50,00 €
- Secours Populaire 200,00 €
- Mémoire Patriotique Armoricaine 32,00 €
- Breizh Orzel 32,00 €
+ 25 € par enfant adhérent de Lanrodec

PARTICIPATIONS :

- Centre d'aide alimentaire 1 023,00 €
- Association des Maires de France 504,52 €
- OCCE Lanrodec (coopérative école) 1 000,00 €
- Chenil Service 1 233,31 €
- Cercle celtique 1 072,00 €
- La Ruche des Arts ... 1 000,00 €
- 25 € par adhérent scolaire (jusqu'à 18 ans) de la commune aux

Associations sportives et Culturelles extérieures à Lanrodec pour lesquelles la Communauté des Communes ne contribue pas.

- 20 € par enfant à partir de la 6^{ème} pour les classes de découvertes, voyages dans le cadre scolaire-apprentissage-chambre des métiers, sur demande des familles.
- 32 € par association à but humanitaire auxquelles les personnes de Lanrodec s'investissent. Exemples : SOS Haïti, Secours Catholique, Leucémie espoir, France adot, Association des infirmes moteurs et cérébraux des Côtes d'Armor, Papillons blancs, ADAPEI, Association des paralysés de France, AIEH, ADAPE-DA, APAJH, Comité local pour le logement, Association UMEH Plouagat (visiteurs des malades en Etablissements Hospitaliers),

Creutzfeld-Jacob par hormones de croissances contaminées, ligue contre le cancer, Solidarité paysans des Côtes d'Armor...

- 32 € par une association à but environnemental
- 120 € sur demande motivée pour les associations hors commune qui organisent des animations sportives sur la commune (Pour 2023, l'Etoile de Tressignaux et les Trailers d'Avaugour).

Certaines associations communales pourraient se voir verser la subvention en deux temps, le second versement étant conditionné par le respect de certaines règles quant à l'occupation des lieux de réunions et leurs adhérents. Leur président en sera averti par courrier.

RAPPORT SUR LA CLECT

Monsieur Le Maire présente à l'Assemblée le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de 2023 (CLECT).

Il indique que le montant évalué et validé par la CLECT à verser au Leff Armor Communauté sera en 2023 de 16 334,36 €. Cette somme se calcule comme suit :

Aux attributions de compensation 2022, il faut soustraire les charges transférées 2023 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), les cotisations au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), l'ajustement des cotisations d'Assistance au Droits des Sols (ADS) 2022 et l'appel de cotisations ADS 2023.

Attributions de compensation 2022	Charges transférées Ajustement PLUi 2023	Charges transférées 2023 : cotisations SDIS 2023	Ajustement des cotisations ADS 2022	Cotisations ADS 2023	Attribution de compensation 2023
Versées par le LAC sans SDIS et ADS avec subventions et PLUiH			Instructions des dossiers d'urbanisme 2022 (réajustement entre l'apport 2022 et le nombre de dossiers instruits en 2022)	Projection de l'instruction des dossiers d'urbanisme 2023	Versée par notre commune à Leff Armor Communauté
19 120 €	981 €	27 464 €	300,04 €	6 709,32 €	- 16 334,36 €
RAPPORT SUR LA CLECT					



Tél. 02 96 43 81 50
contact@am-elec.com - www.am-elec.com

Chez Christophe



**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRAITEUR - RECEPTION ET MARIAGE**

1 Place de la république - 22170 CHATELAUDREN
TÉL. 02 96 74 10 54 - Mail : chez.christophe.chatelaudren@gmail.com



Soit 19 120 € - 981 € - 27 464 € - 300,04 € - 6 709,32 € = 16 334,36 €. Entendu le rapport de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal prend acte du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées au titre de l'année 2023 et valide la somme à reverser à Leff Armor Communauté.

QUESTIONS DIVERSES

Aire de jeux :

La DETR nous a été accordée pour l'acquisition de jeux complémentaires au terrain des sports pour un montant de 13 725 €. Nous allons solliciter également le Département pour un co-financement. La Commission devra se réunir pour étudier les devis.

Voirie :

Prévoir la sécurisation de la route du Cueurus.

Course cycliste « Etoile de Tressignaux » :

Les élus seront mobilisés le samedi 4 mars pour assurer la sécurité au niveau des routes secondaires et inter-sections.



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2022



communelanrodec
<https://www.facebook.com/communelanrodec>

Un vendredi sur deux, en semaine impaire !

Le p'tit Marché de Lanrodec

Des producteurs locaux,
des produits de qualité et
de la bonne humeur !





CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

En ce début d'année, je viens d'abord vous souhaiter tous mes vœux de bonheur, santé, de sérénité, d'épanouissement et d'enthousiasme pour cette année 2023.

C'est aujourd'hui l'occasion de remercier et de souligner le rôle déterminant des personnels, des enseignants, des élus, des partenaires, des associations et des bénévoles qui apportent tout au long de l'année leur dynamisme, leur compétence, leur complémentarité nécessaires aux élus dans l'accueil, l'ambiance de la commune.

Je salue les entreprises, artisans, commerçants, les agriculteurs. Je les remercie pour leur partenariat et leur souhaite courage, détermination, réussite, prospérité et développement.

Je salue particulièrement ceux et celles qui sont investis dans la dynamique du bourg, les commerçants, artisans, les coiffeuses, les infirmières, l'orthophoniste, la psychomotricienne et les boulangers.

Je remercie vivement les associations (une bonne quinzaine) qui œuvrent tout au long de l'année, véritables poumons de la commune, salue tous les bénévoles qui s'y investissent.

Je remercie et j'adresse tous mes vœux aux personnels.

Je les remercie pour le travail dense et varié, effectué au niveau du secrétariat, des écoles, de la cantine-garderie, des services techniques et de la bibliothèque.

Qu'ils trouvent dans le dialogue, l'ambiance, la communication avec les élus, les enseignants, les meilleures conditions de travail pour rendre les meilleurs services aux administrés, aux enfants.

Je terminerai en vous disant mon vœu légitime est que notre Commune se comporte comme une grande famille

ou chacun apporte sa pierre à l'édifice, sa disponibilité, son enthousiasme, sa compétence, sa responsabilité, son engagement.

Un grand merci à tous les élus qui s'investissent à leur niveau avec assiduité dans la commune et l'intercommunalité.

Une grande famille qui travaille à construire une société plus juste, plus équilibrée, plus solidaire, plus responsable, plus conviviale.

Je vous adresse mes vœux les plus sincères
D'abord de bonne santé maîtrisée, anticipée
De bonheur mesuré et partagé dans toutes ses dimensions
D'épanouissement, de prospérité, de sérénité
De capacité à construire notre quotidien
De réaliser nos projets avec confiance – enthousiasme
De provoquer notre engagement et notre réussite collective

Le Maire.
Jean Pierre Le Goux





SIGNATURE DU « CONTRAT DE TERRITOIRE 2022-2027 »

Le Conseil Départemental s'est prononcé en faveur d'une solidarité territorialement équitable et a ainsi adopté le dispositif « contrat de territoire 2022-2027 ». Sur cette même période, il a attribué à chaque commune une enveloppe de subventions. La somme allouée à notre commune est de **163 190 € HT**. Sur cette période de 2022 à 2027, chaque dossier de demande de subvention devra être déposé au Département via une plateforme. Les dossiers recevables devront s'inscrire automatiquement dans l'un des axes suivants :

- Solidarités humaines (accès aux services et aux soins, revitalisation des centres-bourgs, lutte contre la désertification médicale, mise en œuvre de tiers lieux comme les services ou les usages numériques, réhabilitation logement, habitat senior...)
- Transition écologique et aménagement du territoire (projets valorisant la transition écologique, énergétique, les mobilités douces et durables, l'attractivité du territoire)
- Les équipements culturels et sportifs (achat d'œuvres d'art, fresques et sculptures dans le cadre d'un projet global et structurant de la commune)
- Patrimoine historique
- Développement de circuits courts en vue d'une alimentation durable,
- Projets d'investissement innovant,
- Ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement)
- Assainissement, eaux pluviales, eau potable

Pour chacune des opérations d'investissement que nous souhaitons voir subventionnées (sous réserve qu'elles s'inscrivent dans les thèmes cités ci-dessus), le taux d'intervention du Département sera fixé librement par notre commune sous réserve d'une contribution minimale de 30 % de notre part (via autofinancement ou emprunt). Le financement départemental est cumulable avec d'autres co-financements (Région, DETR, DSIL...).



De gauche à droite :

- M. Pascal Prido, conseiller départemental
- M. Vincent Alleno, Vice-Président aux Finances, au Numérique et aux Contrats de territoire
- M. Jean Pierre Le Goux, Maire de Lanrodec
- Mme Gaëlle Routier, conseillère départementale



ÉTAT CIVIL

Naissances

Younès, Junior NASSURI, 26/09/2022- Coat An Doc'h
Hortense CARPENTIER, 15/11/2022 – Résidence de Kergus
Laura, Laurence, Jocelyne POIRIER, 22/12/2022 – La Villeneuve
Théo DANIEL, le 03/01/2023 – Kerhors
Aubin, Alexandre, Pierre MARTINEAU, 06/01/2023 – Coat Frost
Tylio PINEL, 20/01/2023 – Kerny



Décès

Odette GUEGAN née LE MÉHAUTÉ, décédée le 20/09/2022
Anne-Gaëlle LE BIHAN, décédée le 23/12/2022
Nelly MINIER née MAHÉ, décédée le 03/02/2023 - Le Guily
Madeleine GUYOMARD née MAHÉ, décédée le 04/02/2023

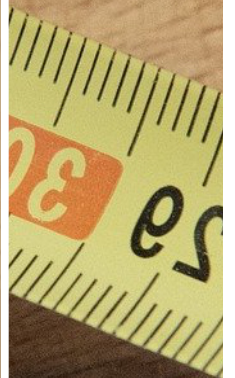
URBANISME

Permis de construire

NOVAFRANCE ENERGY – St Gilles – 6 abris à volailles
Christophe COCGUEN – 1 Convenancho – Garage
SARL L'œuf de Beupré, Anthony MAHE – Beupré – Bâtiment de conditionnement
Emmanuelle GATEPAILLE et Yohann MARTINEAU – 3 bis rue de Coat Frost
Ronan BRUNET – 7 rue de Coat Born, la Villeneuve – Extension
Arnaud JAFFRELOT – 16 Kergoust- Carport

Déclarations préalables

Laurent LE TOUZE – 1 rue de Kerguinérien, Kersteun – Division parcelle
Jean-Louis LEFEVRE – 1, lotissement de la Mairie – extension salle d'eau
Laurent LE TOUZE – 1 rue de Coat Frost – Division de terrain
Bernard DIRIDOLLOU – Kerhors – Abattage d'arbres
Christophe JUHEL – Le Dossen – panneaux photovoltaïques
CELLNEX France, Arnaud DARMIGNY – La Croix des Maisons – Pylône de téléphonie mobile
AVEL THOR SOLAIRE Piélo – 12 Kerny – panneaux photovoltaïques
L'ŒUF DE BEAUPRE – Beupré – Installation d'un générateur solaire
Mathieu BOURDON – Resmarec- Carport
Mireille NAGYBANYAI-NAGY – Resmarec -Déclaration lotissement





ELV MAÇONNERIE

C'est le grand saut ! Erwan LE VAILLANT s'est installé en tant qu'auto-entrepreneur sur la commune de LANRODEC depuis début février 2023 en tant que Maçon.

Il a commencé sa carrière dans ce domaine, en passant un CAP MAÇONNERIE à Tréguidel chez Monsieur Yvon MALARGE en tant qu'apprenti, il y restera 13 ans. Il a poursuivi sa carrière professionnelle pendant 10 ans chez LEFEVRE dans la restauration des monuments historiques.

Aujourd'hui, il s'est spécialisé dans le bâti ancien, et souhaite vous proposer ses services dans le domaine de la rénovation, la pierre, les joints, la création d'ouverture, la création de terrasse et de dallage.

Le petit plus : vous achetez les matériaux et l'entreprise ELV MAÇONNERIE vous les pose.

Le devis est gratuit, n'hésitez pas à le contacter !



HRMAÇONNERIE



Monsieur Romuald HERY s'est installé sur Lanrodec en 2012 et y a construit sa maison.

A 42 ans, Monsieur HERY décide de se mettre à son compte et crée sa société SARL HR MAÇONNERIE du 22. Pour lui c'est le moment de passer du statut salarié au statut artisan.

Cela fait plus de 20 ans que Monsieur HERY exerce se métier qui le passionne, et comme il aime le dire « il en apprend encore ! ».

Il a passé un CAP MAÇONNERIE en 3 ans avec une entreprise basée sur l'Ile de Batz (29) et a ensuite travaillé pour différentes entreprises dans différents domaines de construction aussi bien du neuf que de la rénovation.

Installé depuis début février 2023, Mr HERY vous propose ses services pour des extensions, rénovation, dallages, joints de pierre, béton armé, travaux de pierres. Murets, murs, enduit, réseaux.

Vous avez un projet ? N'hésitez pas à le contacter !

Romuald HERY : 06 45 75 31 04
heryromuald2023@gmail.com



AQUARENO

Monsieur Pascal LUCAS, s'est installé sur LANRODEC en janvier 2023 avec son Entreprise AQUARENO. Il a choisi de quitter La Normandie pour se rapprocher de sa famille et profiter de notre belle région.

Monsieur LUCAS a commencé à travailler dans le bâtiment à l'âge de 14 ans tout d'abord comme couvreur, et il s'est formé ensuite aux différents métiers du bâtiment à travers les différents postes occupés.

Avec son expérience de plus de 35 ans dans les métiers du bâtiment, AQUARENO vous propose la rénovation intérieure et extérieure de vos habitations.

N'hésitez pas à contacter AQUARENO pour vos projets !

Site web : aquareno.fr
Tél : 07 69 34 62 45
E-mail : aquareno@yahoo.com

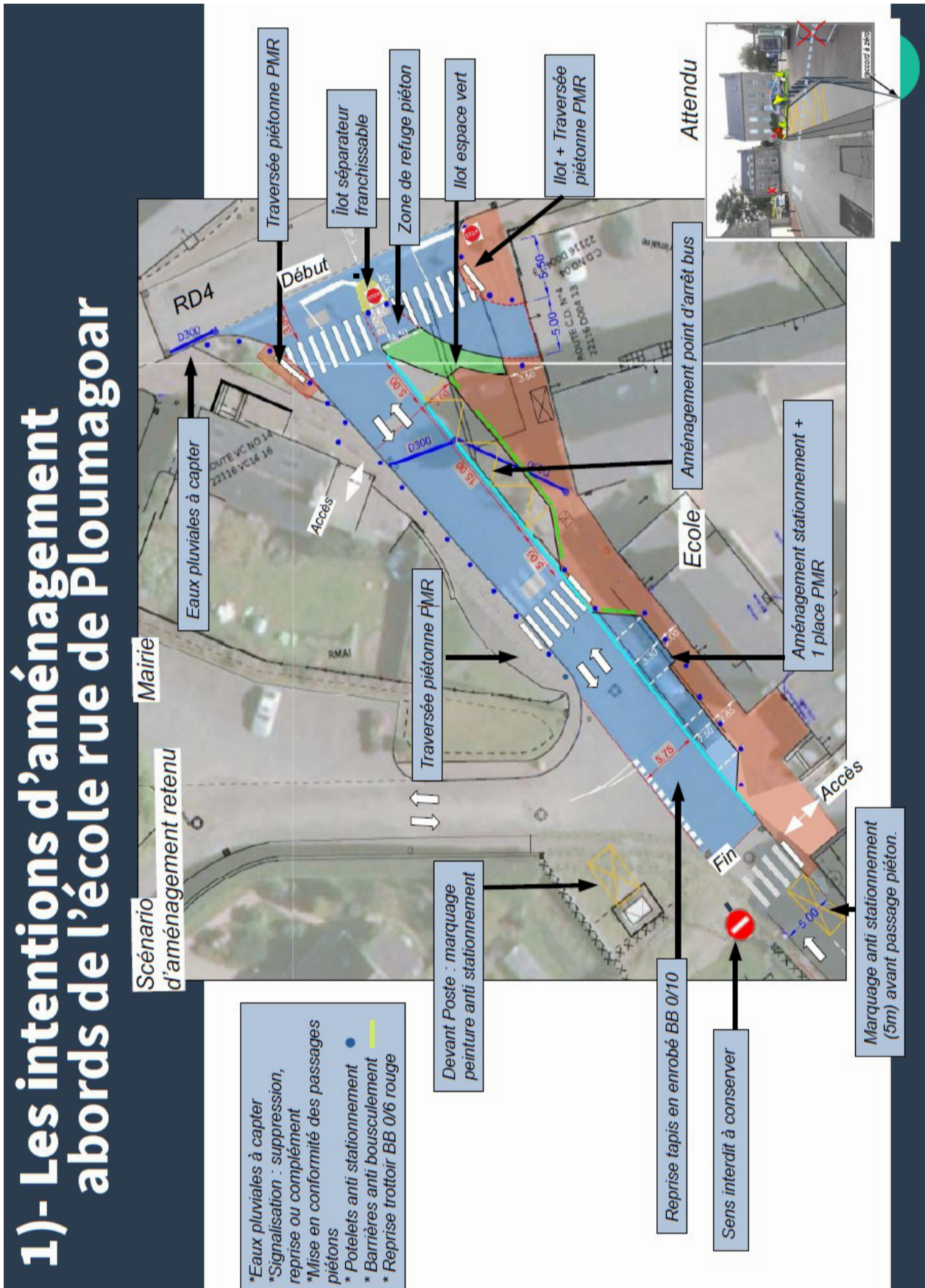


TRAVAUX DE SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ÉCOLE

Des travaux sont envisagés pour la sécurisation des abords de l'école.

Un aménagement point d'arrêt bus normalisé va être créé.

Ces travaux permettraient un flux en double-sens aux véhicules de la D4 vers la Mairie et l'école, ce qui permettra aussi aux usagers et habitants du lotissement d'y accéder sans faire le tour du bourg.





LES JEUNES SPORTIFS A L'HONNEUR



Le vendredi 25 novembre, suite à l'invitation lancée par la municipalité, une trentaine de jeunes sportifs étaient

reçus à la Mairie. Adeptes de différents sports, handball, cyclisme, athlétisme, marche sportive, football... Tous ces jeunes ont le goût de l'effort et de la compétition. Cette réception avait pour but de les encourager et les valoriser. C'était une première rencontre qui devrait en connaître d'autres afin de suivre leur évolution dans leur discipline respective et de les récompenser pour leurs performances futures. Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine, les nouveaux seront bien entendus les bienvenus, en leur souhaitant beaucoup de joies et bonheur dans les compétitions à venir.

LE DOYEN DE LANRODEC

Marcel TULLE est né en octobre 1927 ce qui en fait le doyen de notre commune (il aura 96 ans en octobre 2023). Il vit avec sa femme Colette au Moulin de Perrin à Lanrodec dans un cadre magnifique face à l'Étang de Kermilin. Ils sont mariés depuis 65 ans et vivent sur notre commune depuis une vingtaine d'années. Marcel était également sportif et excellait en natation à l'armée puisqu'il était champion en 50 mètres crawl.

Son secret de longévité : la bonne humeur et la convivialité autour d'un petit verre de rhum martiniquais et l'attention de sa femme Colette et de son fils Arnaud.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022



Les enfants et enseignantes des classes de CM1 et CM2 de l'école publique ont participé à la Cérémonie du 11 Novembre et ont lu des textes en mémoire des soldats morts durant la guerre 14-18.



Edern RGE Guinamant
MENUISERIE

06 31 73 64 27
ZA DES 4 VOIES SUD - 22170 PLÉLO

BOIS - ALU - PVC

- CLOISON SÈCHE
- ISOLATION
- PORTE
- FENÊTRE
- VOLET
- PORTE DE GARAGE
- PORTAIL EXTÉRIEUR
- AGENCEMENT INT.
- PARQUET
- POSE DE CUISINE
- TERRASSE BOIS

MAÇONNERIE

NEUF & RÉNOVATION

Damien CAMUS

Convenancho
22170 LANRODEC

☎ **06 77 43 16 28** ✉ maconnerie.camus@gmail.com

STOP AU HARCELEMENT



En novembre dernier, les élèves de CE2/CM1 de la classe d'Emilie James ont mené un travail collectif sur le thème du Harcèlement. Afin de concrétiser leur projet, les élèves ont souhaité rencontrer

Monsieur le Maire afin de savoir s'il accepterait d'exposer leur affiche à la Mairie, dans le but de pouvoir sensibiliser un public plus large. Il était important pour les élèves de lui expliquer leur envie commune de dénoncer l'acte de harcèlement et, de rappeler à tout le monde ce numéro de téléphone si important : le 3020. Les élèves se sont donc rendus à la Mairie pour évoquer ce sujet et présenter l'affiche qu'ils ont créé, ils ont été reçus dans la salle du Conseil Municipal.

Les élèves ont présenté leur affiche. Et, ils ont ensuite parlé des différents rôles que sont le harceleur, les témoins et la victime.

Le Maire a été très attentif à leur discours et, il les a félicités. Il leur a également précisé que c'était un sujet grave et qu'il fallait effectivement réagir très vite si on est témoin ou victime de harcèlement. Il est important de dénoncer cet acte et d'en parler à son ou sa meilleur.e ami.e, à son entourage ou aux personnels et enseignants.

L'affiche présentée est exposée à la Mairie et se trouve en dernière page de notre bulletin.

Les élèves espèrent que cette affiche pourra aider les enfants ou les adultes qui pourraient être harcelés. Ils oseront peut-être en parler plus facilement.

Leur devise : « Si tu es témoin, ne fais pas comme si tu ne voyais rien, comme si tu n'entendais rien, parles-en ! »

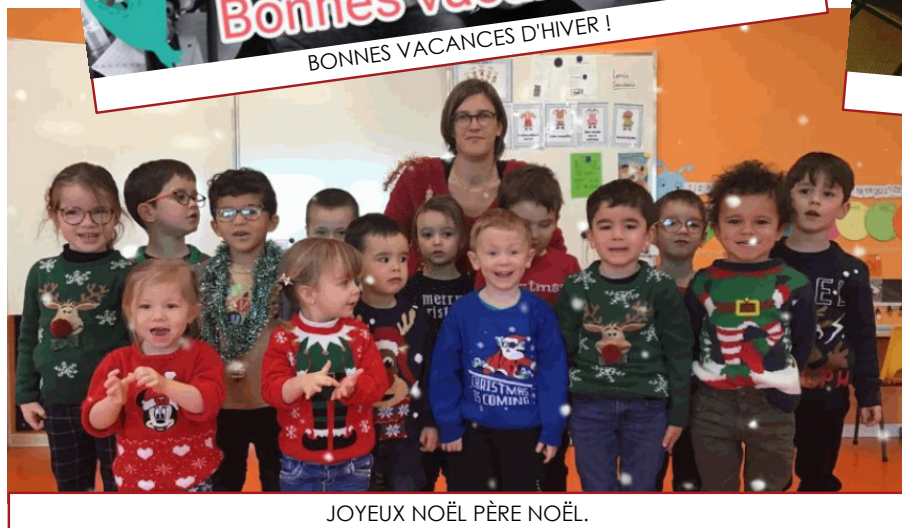




Depuis la rentrée, la vie de l'école a repris son cours. Après la très belle opération « mets tes baskets » qui a permis de récolter environ 800 euros l'association Ela en octobre, les projets ont continué au sein de l'école.

Toujours l'école dehors pour les MS avec l'arrivée de quelques nouveaux élèves de TPS dès novembre. Les élèves de maternelle ont également eu la chance de rencontrer un illustrateur dans le cadre du salon du livre jeunesse de Ploufragan. Les élèves de CE ont commencé

leurs séances piscine dans la joie et la bonne humeur et la période de Noël est très vite arrivée avec son lot de décoration et de cadeaux ! En janvier, les plus grands ont découvert le tchoukball et ils vont très prochainement entamer un cycle handball. Encore de nombreux projets à venir dans les prochains mois : classe découverte pour les CP/CE, projet jardin pour les plus jeunes...



BONNES VACANCES D'HIVER !

ALLEZ, TOUS DANS L'EAU !

JOYEUX NOËL PÈRE NOËL.

LES «CM» VIENNENT APPRENDRE AUX ÉLÈVES DE «CE» EN S'AMUSANT !

LA CLASSE DE CE1/CE2 VISITE L'EXPOSITION DE LA GALERIE DE LANRODEC.



LES TRICOTEUSES DANS LE PÉTRIN ?

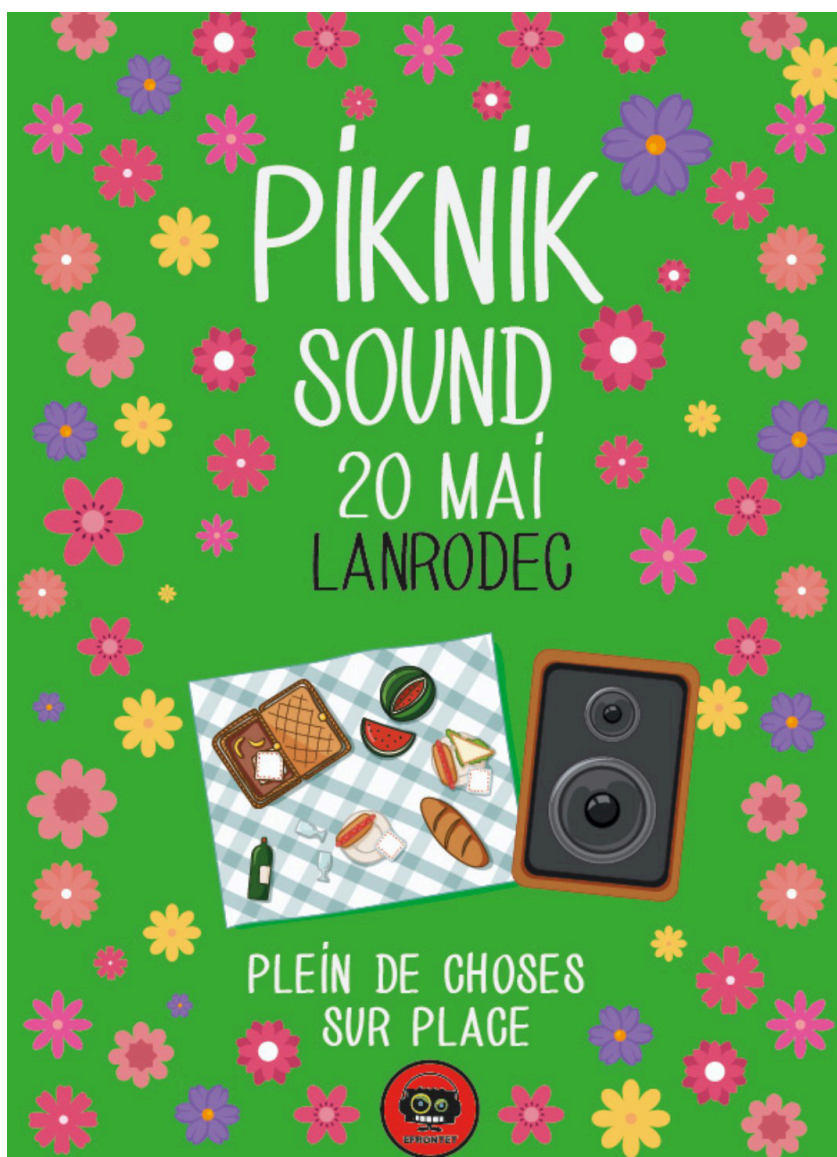
Depuis fin septembre Christelle et Bruno, boulangers à Lanrodec accueillent tous les jeudis un groupe de gentilles dames (pas d'hommes pour l'instant) qui passent l'après-midi à tricoter écharpes, bonnets, gilets, pulls...

Les plus aguerries aident celles qui sont un peu dans le... pétrin ! Ici c'est l'esprit de solidarité qui règne autour de la table. De fil en aiguille, l'après-midi se passe et les participantes sortent heureuses d'avoir passé un moment chaleureux et convivial dans un espace où flotte un doux parfum de pain cuit au feu de bois.

Si vous souhaitez rejoindre ces passionnées du tricot, n'hésitez pas : rendez-vous le jeudi après-midi de 14 h 00 à 16 h 00 à la Boulangerie Hier et Deux mains.



**L'ASSO7 ET L'ASSO EFRONTET S'ASSOCIENT
LE SAMEDI 20 MAI 2023
POUR UNE JOURNÉE PALETS/SOIRÉE DJ À KERPRIN.**





ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES DE LANRODEC

Présentation de « l'ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES DE LANRODEC »



Nous avons la chance d'habiter une commune au biotope diversifié composé à la fois d'espaces boisés, d'espaces dédiés à l'élevage, aux cultures ou encore des zones humides. La multiplicité de ces biotopes permet le développement d'une faune sauvage extrêmement dense et diversifiée. Le tissu économique de la commune de Lanrodec est maillé par les élevages, les exploitations agricoles et sylvicoles. Il faut aussi noter que ces dernières années, avec la proximité de la Nationale et le positionnement de Lanrodec à mi-chemin entre Saint Briec et Guingamp, dans un cadre de vie particulièrement agréable, les zones habitées se sont aussi fortement densifiées. La présence d'une faune sauvage importante et les activités humaines demandent une cohabitation harmonieuse. Cette cohabitation s'est malheureusement traduite en 2022 par plusieurs collisions routières avec des grands animaux aux abords du Bois Meur, par des dégâts aux cultures et aux plantations sylvicoles, sans oublier l'épisode actuel de Grippe Aviaire qui place sous restrictions l'ensemble des élevages avicoles de la commune.

La Société de Chasse joue donc un rôle multiple à la fois dans la prévention des dégâts, la veille sanitaire, la régulation de la faune sauvage mais aussi, en tant qu'association importante de Lanrodec, dans la cohésion de la vie communale. En pratique, la Société de Chasse de Lanrodec compte 40 membres qu'ils soient habitants de la commune, propriétaires de terres sur la commune ou actionnaires. Ces membres pratiquent la chasse sur les terres propriété des membres de l'association ou baillées à leurs propriétaires. Les activités de chasse sont très encadrées, tant au niveau de la gestion de la faune, que des aspects sécurité. La chasse reste aussi un art et une passion et nous allons voir comment cela se traduit dans les faits à Lanrodec...

L'exercice de la Chasse ne saurait se concevoir sans nos fidèles compagnons à quatre pattes, qu'ils soient chiens courants ou chiens d'arrêts, et nécessite une connaissance de la nature et du territoire, un savoir-faire et une passion qui se transmettent de génération en génération. Plusieurs modes de chasses cohabitent à Lanrodec au sein de l'association en fonction du gibier recherché.

Pour les grands animaux (Chevreuils, Sangliers ou Cerf), la chasse se fait en groupe (battue). Lanrodec a la chance d'héberger une meute composée de chiens de race « anglo-français » créancés dans la voie du sanglier. Pour servir la meute, nous avons donc une équipe de passionnés au grand savoir-faire, qui « font le pied » pour suivre la trace des animaux et les localiser quand ils sont présents sur la commune. Vous aurez sûrement l'occasion de les rencontrer dans les champs avec leur chien « rapprocheur ». Ils sont capables, simplement par suivi et analyse des traces, de vous dire le nombre d'animaux présents, leurs poids approximatifs et de les localiser. C'est à ce moment qu'est utilisée la meute pour les chasser. Sachant qu'un sanglier fait plusieurs kilomètres chaque nuit, l'information est capitale pour le localiser. N'hésitez pas à contacter Michel Tanguy (06 70 07 11 80) le plus vite possible pour signaler tout dégât ou trace du passage de sangliers. Pour le chevreuil, plusieurs meutes sont utilisées à tour de rôle : des meutes de beagles ou de griffons (chiens de pays), ou encore de chiens Anglo-français.

La Société de Chasse de Lanrodec comporte aussi un nombre significatif de « bécassiers », passionnés par l'oiseau et le travail de leurs chiens. A noter que le CNB (« Club National des Bécassiers » - dont certains chasseurs de Lanrodec font d'ailleurs partie) et la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor, procèdent à des marquages nocturnes de bécasses sur la commune de Lanrodec. Tout ceci participe à une connaissance approfondie de cet oiseau magnifique, et permet sa gestion raisonnée. Par ailleurs, nous pensons travailler dans le futur sur la réimplantation du petit gibier sédentaire dont la population a fortement diminué ces dernières années.

Il faut mentionner un personnage au rôle très important, le Garde-Chasse, qui effectue depuis des années un travail considérable tout au long de l'année. Tous les agriculteurs le connaissent car il effectue, souvent sur demande et avec une disponibilité permanente, un travail de piégeage et de destruction des nuisibles : ragondins, renards (« l'ennemi des élevages »), pies et corbeaux (un vrai fléau pour les semis), blaireaux, rats etc...

Au même titre que les bagages de bécasses, des comptages sont effectués tous les ans. Ces comptages (demandés par arrêtés préfectoral) se déroulent de nuit, au phare, tous les ans à la même époque sur le même secteur, et permettent de quantifier à la fois la faune sauvage et sur-



tout son évolution. Ces informations ainsi que l'historique des tableaux de chasse des années précédentes, l'inventaire des nouvelles plantations sylvicoles ou cultures sensibles, le nombre et localisation des collisions routières recensées, permettent de construire le Plan de Chasse. Il s'agit d'une démarche extrêmement structurée qui s'inscrit dans le « Schéma Départemental de Gestion Cynégétique » mis à jour et validé régulièrement par la Fédération des Chasseurs et la Préfecture des Côtes d'Armor. Le but étant au final d'atteindre un équilibre « Agro-Sylvo-Cynégétique », permettant la symbiose entre les activités d'agriculture /sylviculture / élevage, et la faune sauvage. Ce plan de chasse se traduit par un nombre maximum (et minimum) d'animaux à prélever par la chasse.



De plus, grâce à son affiliation à la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor, les agriculteurs dont les terres sont baillées à la Société de Chasse, peuvent obtenir des indemnités en cas de dégâts occasionnés par les sangliers, chevreuils ou grands cervidés. A noter que ces dégâts sont entièrement financés par les chasseurs eux-mêmes (aucune assurance ne couvrant ce genre de sinistre).

La Société de Chasse a un rôle de régulation active par la chasse des populations de sangliers, chevreuils ou grands cervidés, ainsi que des oiseaux sauvages qui peuvent être vecteurs de maladies transmissibles. S'il se passe quelque chose d'anormal au niveau de la faune sauvage (mortalité excessive, comportement anormal des animaux, développement d'espèces invasives...), les chasseurs et les agriculteurs ou éleveurs (dont certains sont aussi chasseurs) seront les premiers à s'en apercevoir. Ces informations sont, si nécessaire, remontées via la Fédération Départementale au réseau SAGIR, un réseau de surveillance des maladies infectieuses des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité.

Concernant la sécurité, les chasseurs font des efforts considérables, afin de réduire le risque d'accident. Tout d'abord par l'information sur les activités de chasse (pose de panneaux « chasse en cours » pour baliser les enceintes lors des battues). **Les jours de chasse pour la Société de Lanrodec sont les jeudis, dimanches et jours fériés.** La formation est un point majeur et il est important de noter que l'ensemble des chasseurs de Lanrodec a participé à un stage de formation à la sécurité tant sur les aspects théoriques que pratiques. Il faut aussi savoir que, outre le port obligatoire d'un gilet fluorescent orange et d'une pibole pour les annonces, les chasseurs font un « rond de battue » avant chaque chasse pour rappel des règles générales de sécurité et règles spécifiques pour la chasse prévue du jour, le tout consigné dans un cahier de battue signé par chaque participant. Les récentes propositions du Sénat pour plus de sécurité à la chasse sont pour la plupart déjà mises en œuvre à Lanrodec.



La municipalité, et nous la remercions, soutient de manière effective l'effort de la société de Chasse par la mise à disposition d'un local chasse. Par ailleurs, à l'initiative de Lanrodec, et grâce une fois de plus au soutien de la Mairie, de Leff Armor Communauté et de la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor, nous venons de mettre en place cette année, un bac d'équarrissage réfrigéré permettant le traitement des déchets de gibiers et des cadavres d'animaux trouvés sur les communes (collisions routières) de Lanrodec, Boquého, Saint Péver, Saint Fiacre, Saint Jean Kerdaniel et Cohiniac.

La Société de Chasse sera ravie de vous accueillir et de vous faire partager le « coup d'adrénaline » provoqué par l'aboi des chiens au lancer d'un chevreuil, d'un sanglier, de vivre l'instant « magique » de l'envol d'une bécasse...

Gilles DELAFARGUE



Bureau de « L'ASSOCIATION COMMUNALE

DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES DE LANRODEC »

- **PRÉSIDENT** : Gilles DELAFARGUE
- **VICE –PRÉSIDENT** : Michel TANGUY
- **TRÉSORIER** : Franck KOENIG
- **TRÉSORIER-ADJOINT** : Quentin LE MAY
- **SECRÉTAIRE** : Yvon LE PAGE
- **SECRÉTAIRE-ADJOINT** : Damien CAMUS
- **MEMBRE DU BUREAU** : Loïc LE GUENNIUO
- **GARDE-CHASSE** : Jean LE MEHAUTE

FOOTBALL CLUB DE PLOUAGAT-CHÂTELAUDREN-LANRODEC

LE FCPCL RÉCOMPENSÉ PAR LA LIGUE DE BRETAGNE



LE FCPCL PREMIER LAURÉAT DU CHALLENGE QUALITÉ FOOT DU GROUPE DISTRICT 1 DES CÔTES D'ARMOR

Le samedi 11 février 2023, le club de football de Plouagat-Châtelaudren-Lanrodec était invité, par la Ligue de Bretagne, au théâtre du Champ Au Roy (Guingamp) à la cérémonie du Challenge Qualité Foot. Cette distinction se décline en 6 groupes hiérarchiques (allant de D3/ D4 à N1/ N2/ N3) et comptait pour la saison 2021-2022. Chaque saison, cette cérémonie a lieu afin de récompenser les clubs bretons les plus actifs dans l'amélioration : des structures (augmentation du nombre des licenciés, du nombre d'encadrants...) ; des comportements (diminution

du nombre de matchs de suspension...) ; des actes d'incivilité ; du règlement du Challenge Qualité Foot (trouvable sur le site officiel de la Ligue de Bretagne).

Deux membres de chaque club lauréat étaient donc invités afin de les représenter. Léo Boloré (joueur senior et entraîneur des gardiens U16/ U17/ U18) et Pierre Turban (responsable de la catégorie U18 et salarié du club) se sont rendus à cette cérémonie pour représenter le FCPCL et récupérer les récompenses (trophée, sac de ballons, sac de maillots, 12 chasubles, 5 ballons, une trousse pharmacie complète ainsi que des bons pour une formation d'éducateur et une formation d'arbitre).

DE BELLES GÉNÉRATIONS CHEZ LES JEUNES DU FCPCL

5 CATÉGORIES DE FOOT À 11 CHEZ LES JEUNES

Le FCPCL n'a pas à s'en faire pour l'avenir du point de vue de l'effectif. En effet, le club compte assez de licenciés chez les jeunes pour pouvoir engager une équipe en U14, en U15, en U16, en U17 et en U18. De plus, chaque catégorie a la chance d'avoir au moins un éducateur diplômé, ce qui permet des entraînements de qualité avec un fort taux de présence à chaque séance.

Avec un effectif de 20 U14 et de 17 U15, la catégorie a pris la décision de faire une équipe U14 et une équipe U15 à la mi-saison (plutôt que deux équipes U15 en première partie de saison) afin d'équilibrer le niveau des deux équipes. Elles évoluent actuellement toute les deux en D2 et comptent actuellement, pour les U14, une victoire et un match nul, et un match nul pour les U15. Le



club remercie l'investissement de Laurent Le Coz (responsable U14/ U15) mais aussi des dirigeants qui l'accompagnent (Laurent Boudier, Maxime Belpaume et Éric Thomas).



Équipe U14 à Ploumagoar



Équipe U15 à Pordic-Binic

Grosse première partie de saison pour les U16 qui finissent leaders de leur groupe de D2 et s'offrent la montée dans un groupe de D1 très relevé. Avec un effectif de 20 joueurs (dont certains qui évoluent en U17), les joueurs de Laurent Robin (responsable de la catégorie),



Équipe U16 à Ploufragan

Corentin Jouan et Yoann Le Bret vont tenter de se maintenir afin de pouvoir évoluer en D1 l'année prochaine en U17. Félicitations à eux pour la montée !

En ce qui concerne l'équipe U17 et l'équipe U18, les objectifs ont changé à la mi-saison. En effet, avec un effectif de 17 U17 et de 6 U18, l'objectif de la première partie de saison était de maintenir l'équipe U18 en D1 afin de pouvoir continuer de jouer dans ce championnat relevé. Le début de saison des U17 était toutefois très positif puisque les joueurs manquent de peu la montée à la mi-saison. A contrario, les U18 ont subi une période très compliquée en termes de résultats (aucune victoire de septembre à décembre) mais les joueurs n'ont rien lâché et ont continué d'être présents aux entraînements afin de continuer à progresser. Les efforts auront fini par payer puisque ce sont sur les 2 derniers matchs qu'ils auront réussi à se maintenir en s'imposant à deux reprises.

Nous pouvons féliciter les joueurs pour leur force de caractère mais également leurs accompagnateurs : Jérémy Nicole (ancien responsable de la catégorie), Pierre Turban (nouveau responsable de la catégorie), Sylvain Guillois (président de la commission sportive et dirigeant U18), David Durand (dirigeant U17/ U18).

Les divisions suivant désormais les générations, l'objectif de cette deuxième partie de saison est de renforcer l'équipe U17 (avec ceux qui évoluaient en U18) afin de monter en D1 pour y évoluer la saison prochaine en U18. Le championnat ne conditionnant plus rien en U18, l'objectif de cette équipe est de performer en coupe Jean Triot et d'intégrer les joueurs en seniors au fur et à mesure.

Nous souhaitons aux joueurs et aux éducateurs de réussir à atteindre ces nouveaux objectifs. Le club remercie également l'investissement de Sulian L'Hostellier (responsable U17) et d'Axel Jouan (dirigeant U17) pour le travail qu'ils fournissent.



Équipe U17 à Plemey



LE CLUB DES ANCIENS



Le club des Anciens s'est réuni pour fêter la galette des rois dans une grande convivialité.

Nous allons continuer à organiser des concours de cartes et de boules ouverts à tous.

Les concours de boules auront lieu une fois par mois, le 3ème jeudi du mois, à partir de mai et jusqu'à septembre.

Le club se réunit tous les quinze jours, les mardis, pour les activités "boules, tricot, marche, jeux de société, etc..."

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez venir nous rejoindre pour passer un bon moment.

Pour tout renseignement, contactez le 06.12.86.92.67

MAMZELLE COCCINELLE & MR PAPILLON

Il fait toujours bon vivre à la MAM de Lanrodec. Nos coccinelles et papillons ne s'ennuient pas avec toutes leurs occupations, cependant certains vont s'envoler pour l'école. Nous avons donc des places disponibles à partir de fin Août et début septembre.

La date du vide grenier de notre MAM est fixée au **dimanche 7 mai 2023** à Kerprin, réservation auprès d'Élodie par e-mail : slctdidie@hotmail.fr ou au 06.30.63.37.62.

Un concours de boules sera organisé ainsi qu'une exposition de véhicules anciens.

Au plaisir de vous y voir, l'équipe de Mam'zelle coccinelle et Mr Papillon.

Pour nous joindre :

Tél : 02.96.32.16.98.

Ou e-mail : mamzellecocci22170@gmail.com





CARTE CADEAU
VALEUR
OFFERT PAR
*Foulards / Bijoux
Produits Furterez*
SALON TETE A COIFFER
LANRODEC
TEL 02 96 69 47 90

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI 9H 12H30 14H
19H ET LE SAMEDI 9H 17 H

SARL THOMAS - LE CHANU

TLCT.P

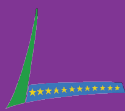
TERRASSEMENT - PLÂTRERIE

ASSAINISSEMENT - AMÉNAGEMENT - DÉMOLITION
PLÂTRERIE TRADITIONNELLE & ISOLATION

3, Kergoust - 22170 LANRODEC
02 96 74 33 15

Cédric - 06 16 09 33 66
Christian - 06 38 57 79 66
sarltlctp@gmail.com

SIRET 852 128 248 000 14



CLUB D'ÉDUCATION CANINE DE LANRODEC



Le club organisera un concours d'obéissance à Kerprin les **29 et 30 juillet 2023**. Le concours sera jugé par Mme Christine Rival.

Les **25 et 26 novembre** auront lieu un concours de Pistage Français sur les terrains de Lanrodec, les juges seront : Messieurs B. Rigaut, N. Paris et R. Jaffré.



LES RIBINES

Il y a 4 ans environ, 3 personnes adeptes de sport empruntant les chemins, Aurélie, la randonnée en calèche, Hubert, le quad et Jean François la marche décidèrent de s'attaquer à un chantier titanesque : la réhabilitation des chemins sur la commune de Lanrodec. Aidés en cela par les services techniques de la commune et les chantiers d'insertion de Leff Armor. Ils se mirent à défricher, couper le bois, débayer les chemins envahis par des dépôts de terre, bref à remettre en état ces sentiers qui jalonnaient notre commune.

En octobre dernier, il leur vint l'idée de créer une association qui a pour but de mettre en valeur les très nombreux chemins de la commune, de les entretenir, de les valoriser en organisant des randonnées familiales, à thèmes, et également d'entretenir le patrimoine situé sur l'itinéraire de ces chemins. Cette association s'appelle : Les Ribines de Lanrodec. Ribine qui veut dire en breton : petit sentier en terre.

Le bureau de cette association est composé de Aurélie Saintillan et Jean François Ollivo co-présidents, Yvon Le Roux trésorier, Annie Saintillan trésorière-adjointe, Anne-Marie Le Maire secrétaire et Fran-

çoise Sérandour secrétaire-adjointe, Mariannick Bernabe, Gislaïne Gautier, Stéphanie Guittet, Thomas Madec, Hubert Saintillan et Aurélie Toupin membres.

Les Ribines de Lanrodec vous donnent rendez-vous le **dimanche 14 mai** de 10h à 12h pour une randonnée familiale de 7,5 kms sur Lanrodec. L'accueil se fera à la salle des sports.

L'association a également posé sa candidature pour un mardi au clair de lune organisé par Leff Armor Communauté le **25 juillet**.

D'autres animations seront proposées au cours de l'année.

Pour tout renseignements, contactez Jean-François OLLIVO au 06 43 37 84 84 ou par e-mail : jean-francois.ollivo@orange.fr



LE COMITÉ D'ANIMATION

Le Comité d'Animation organise son traditionnel pardon de Lanrodec le samedi **8 juillet 2023**, à partir de 20 heures, à la salle de Kerprin.

Le repas sera composé d'une entrée, jambon à l'os grillé au feu de bois, accompagné d'une ratatouille et semoule, fromage et dessert.

Un bal des années 80 et un superbe feu d'artifice clôturera cette soirée.

Cette année, pour une meilleure organisation nous vous demandons d'acheter vos tickets repas avant le 30 juin, ils se-

ront en vente au prix de 13 € pour les adultes et 7 € pour les moins de 12 ans à partir du 1^{er} juin à la Mairie et auprès des membres de l'association. Un rappel paraîtra dans la presse quelques jours avant la date de la manifestation.

Pour tout renseignement, merci de joindre par mail : jeanpaul.lemaout@orange.fr.

Nous comptons sur vous pour que cette fête perdure.





AMICALE LAÏQUE DE LANRODEC

L'amicale Laïque de l'école de Lanrodec est active tout au long de l'année.

Après la présence au Marché de Noël, à Kerprin, début décembre, où chacun a pu récupérer sa commande de sapin et acheter, si il le souhaitait des saucissons et bières locales. La fin de l'année a également été marquée par une soirée conviviale, qui a permis de réunir les petits et les grands sous un temps hivernal.

La venue du Père Noël a réchauffé les cœurs de tous, tout comme les boissons chaudes et les délicieuses crêpes et galettes concoctées par Lucie fée des crêpes !

Pour ce début d'année 2023, les rois ont été fêtés par une vente de galettes qui a rencontré son succès habituel.

Dernièrement, en février, c'est la traditionnelle raclette qui a eu lieu dans une ambiance conviviale à la salle de Kerprin. Elle a remporté un franc succès pour son retour en salle, ce sont 500 repas qui ont été servis sur place ou à emporter. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces différentes actions qui permettent, rappelons-le, aux enfants de l'école de pouvoir profiter de matériels et de différentes activités et sorties scolaires tout au long de l'année.

Le prochain grand rassemblement aura lieu lors de la Fête de l'école le **dimanche 25 juin à Kerprin !**





Forum Citoyen Leff Ar Mor



REPAIR CAFE*

=

SOLIDARITE + ECONOMIE + ENVIRONNEMENT

Depuis près de 2 ans, l'association « Forum Citoyen Leff Ar Mor » organise dans les communes de Leff Armor Communauté des ateliers « Repair Café » dont l'objectif est de sensibiliser à la conservation et à la réparation de matériels défectueux...

Le principe est simple, une équipe de bénévoles compétents dans la réparation de divers matériels font un diagnostic de l'appareil présenté par son propriétaire et si possible aident à le réparer, même en prêtant les outils nécessaires. Ils peuvent aussi donner des conseils d'utilisation. Dans les faits, c'est bien souvent le spécialiste qui utilise le tournevis, le fer à souder ou l'appareil de mesure.

Depuis août 2021, date de la reprise de cette activité après la période de pandémie, près de 170 appareils ont été réceptionnés lors de 13 rendez-vous. L'association estime que 58 % ont été réparés au cours de la séance, 20% ont fait l'objet d'un diagnostic précis mais le propriétaire devra faire l'achat de pièces et enfin pour le reste l'heure finale a sonné.

Les ateliers « Repair Café » sont itinérants et se déroulent en principe le dernier samedi matin de chaque mois** (sauf juillet et décembre) dans différentes communes de Leff Armor Communauté. Ils permettent de développer la solidarité puisque des bénévoles donnent de leur temps et opèrent gracieusement pour guider les habitants lors des opérations de réparation de leur appareil défectueux ou pour les conseiller dans leurs démarches d'acquisition de la pièce défectueuse. Ces ateliers génèrent des économies puisqu'un appareil peut

bénéficier, gratuitement voire pour un coût modique, d'une seconde vie, sans compter le facteur sentimental qu'a son propriétaire de pouvoir le conserver et de retrouver son appareil connu et utilisé depuis plusieurs années. Enfin, ils participent à la sauvegarde de l'environnement en diminuant l'apport de matériels en déchetterie et donc le traitement qui s'en suit ou en évitant le dépôt sauvage dans la nature.

La prestation mobilise les volontaires 4 heures par mois sur 10 mois sans qu'il y ait obligation d'être présent à chaque séance. C'est pourquoi, l'association souhaite constituer des équipes de réparateurs et d'organisateurs étoffées. Elle accueillera donc avec plaisir dans une ambiance conviviale des personnes ayant des compétences dans les domaines électrique, électronique, informatique, téléphonique, photographique, de la couture, du vélo mais aussi des personnes sans compétences techniques particulières mais désireuses d'apporter une contribution au sein de l'équipe d'accueil et participer ainsi à l'effort solidaire.

Alain Collet, président 02 96 21 79 17

Calendrier 2023 :

28 Janvier : Plélo **25 Février : Plélo** **25 Mars : Pludual** **29 Avril : Plouha** **27 Mai : Plouvara** **24 Juin : Lanrodec**
26 Août : Gommenec'h **30 Septembre : Saint Gilles les Bois**
28 Octobre : Le Merzer **25 Novembre : Saint Jean Kerdaniel**
27 Janvier 2024 : Goudelin

***Repair** : verbe anglais : to repair = réparer ***Café** : Lieu générique où se tient cet atelier

** **L'information est diffusée dans la presse locale lors de chaque atelier**



NOUVEAU

LEFF ARMOR À VOS CÔTÉS POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS HABITAT - LOGEMENT !

LEFFARMOR
communauté



UNE QUESTION SUR LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DE VOTRE LOGEMENT ?

- JE VEUX CHANGER MON MODE DE CHAUFFAGE
- JE NE SAIS PAS QUEL TYPE D'ISOLATION CHOISIR

DISPOSITIF ANIMÉ PAR L'ALEC

Contact :
02 96 52 15 70

contact@alec-saint-brieuc.org



UNE SENSATION D'INCONFORT DANS VOTRE LOGEMENT ?

- HUMIDITÉ, FROID PERSISTANT MALGRÉ LE CHAUFFAGE
- JE NE COMPRENDS PAS MA FACTURE EAU-ÉNERGIE

Vous pouvez bénéficier d'une visite avec un conseiller en économie d'énergie*

DISPOSITIF ANIMÉ PAR L'ALEC

Contact :
02 96 52 15 70

contact@alec-saint-brieuc.org

* sous conditions de ressources



UNE QUESTION SUR L'ADAPTATION DU LOGEMENT, FACE À LA PERTE D'AUTONOMIE ET/OU AU HANDICAP ?

- J'AI BESOIN DE TRANSFORMER MA BAIGNOIRE EN DOUCHE PLAIN-PIED
- J'AI DE PLUS EN PLUS DE MAL À MONTER L'ESCALIER

Avec le programme d'intérêt général (PIG) de Leff Armor, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'un accompagnement pour adapter votre logement

DISPOSITIF ANIMÉ PAR CITÉMÉTRIE

Contact :
02 57 52 08 59

pig.leffarmor@citemetrie.fr



UNE QUESTION JURIDIQUE ?

- OPTIMISER MON PLAN DE FINANCEMENT ?
- METTRE MON LOGEMENT EN LOCATION ?
- JE NE COMPRENDS PAS MON CONTRAT DE BAIL

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Contact :
02 96 61 50 46

www.adil22.org

+ d'info : www.leffarmor.fr



A Lanrodec

De 17h30 À 21h

Erwan's Pizz
pizzas à emporter

Tous les mercredis soir, face à l'église

06.12.21.43.56 Pizzas spéciales pâtes fraîches



MODE D'EMPLOI

SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE



Un nouveau service d'informations et de conseils sur l'énergie

Leff Armor Communauté devient membre des réseaux France Renov' et du réseau Renov' Habitat Bretagne en 2023 et déploie un nouveau service public dédié à la rénovation énergétique pour les habitants.

La collectivité répond ainsi aux exigences de la loi de Transition Énergétique du 17 août 2015 qui prévoit la création du Service Public de la Performance Énergétique (SPPEH) au niveau des intercommunalités.

Pour déployer ce nouveau service, **Leff Armor Communauté s'engage auprès de la Région Bretagne** qui porte le déploiement du SPEEH en Bretagne et contractualise avec l'Etat dans le cadre du **programme CEE SARE**.

Elle s'appuie dans sa démarche sur **l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc** : association loi 1901 dont l'objet est de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique en encourageant et en accompagnant localement la transition énergétique sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc. Pour ce faire, l'association pourra entreprendre, sous l'impulsion et le contrôle de ses membres adhérents, des actions visant à la maîtrise de la demande d'énergie (via la sobriété et l'efficacité énergétique), au développement des énergies locales et renouvelables, à la lutte contre la précarité énergétique, etc.

Cette adhésion permet à Leff Armor communauté de partager avec les agglomérations voisines (Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre & Mer) une expertise, des expériences et de mutualiser les services d'une équipe spécialisée sur les questions liées à l'énergie dans l'habitat, la précarité énergétique.

Le service d'information et de conseils sur l'énergie et la rénovation énergétique s'adresse à tous les habitants, propriétaires, locataires, investisseurs du territoire pour

- ⇒ Faciliter l'accès à l'information des habitants
- ⇒ Offrir un appui technique neutre, objectif et gratuit à toute la population
- ⇒ Participer à la structuration de la filière de la rénovation énergétique locale en mobilisant l'ensemble des acteurs



Rénovation énergétique : un nouveau service à votre disposition

Depuis le 1^{er} janvier 2023, Leff Armor communauté a mis en place un nouveau service public de la rénovation énergétique pour ses habitants.

Ce nouveau service dénommé « **Espace France Rénov' de Leff Armor communauté** » est animé par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc.

Il est destiné à faciliter le parcours des ménages pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique performants et durables.

A quoi cela sert-il ?

- Informer :
répondre à des questions techniques sur l'énergie dans le logement, sur les aides existantes, comprendre ses consommations, aider à la lecture d'un devis...
- Conseiller :
identifier les aides et les structures à mobiliser dans le cadre d'un projet de rénovation afin d'aider les ménages dans les choix et démarches
- Renforcer l'intervention auprès des ménages les plus fragiles qui rencontrent des difficultés pour régler leurs factures d'énergie ou dont le logement est inconfortable.

Pour qui ?

Pour tous les habitants du territoire de Leff Armor communauté : propriétaires, locataires du parc privé, du parc social

Par téléphone au 02 96 52 15 70

ou via le formulaire de contact du site internet de l'ALEC <http://www.alec-saint-brieuc.org>

Standard ouvert :

Tous les lundis de 13h30 à 17h,
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Siège : 5 rue du 71^{ème} Régiment d'infanterie 22000 Saint-Brieuc

Des possibilités de rendez-vous personnalisés à côté de chez vous :

Les conseillers Info Energie assurent 2 permanences mensuelles **sur rendez-vous**, à Leff Armor communauté. Elles se déroulent

- le 2^{ème} jeudi après-midi du mois à Châtelaudren-Plouagat au Petit Echo de la Mode, Bâtiment côté étang,
- le 3^{ème} mercredi après-midi du mois à Lanvollon au Moulin de Blanchardeau.



PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX du canton de Plélo Gaëlle Routier et Pascal Prido à la mairie de Lanrodec

LE VENDREDI 26 MAI 2023 DE 11H30 À 12H30



Pour toute demande de rendez-vous, vous pouvez contacter leurs secrétariats :

par tél 02.96.62.62.90 / 02.96.62.62.63.90 ou par e-mail Gaelle.Routier@cotesdarmor.fr / Pascal.Prido@cotesdarmor.fr

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT C.A.U.E 22

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Quatre architectes-conseillers assurent sur rendez-vous des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent, idéalement le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Ils peuvent aider :

- au choix du terrain
- à l'insertion du projet dans le site
- au montage de projet de construction ou de réhabilitation
- à étudier toute intention de projet pour apporter leur expertise en matière de qualité d'usage, espace et

confort thermique, économie d'énergie, insertion dans le site...

- à informer sur les formalités administratives et les données réglementaires

Rencontrer un architecte-conseiller

Mme Claude Giraud-Cherel, architecte-conseil au Conseil d'architecture et de l'environnement des Côtes d'Armor (CAUE 22), vous reçoit à Leff Armor Communauté (Site Moulin de Blanchardeau à Lanvallon) tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis du mois. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 02.96.70.17.04 ou par mail : ads@leffarmor.fr

Il vous faut pour cela vous munir de tout plan, croquis, et photo aidant à la bonne compréhension de votre projet. Il convient également d'amener les éléments permettant de localiser le projet ou la parcelle (plans et références cadastrales, photo aérienne...).

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage pouvant générer une gêne pour les voisins doivent être effectués uniquement :



- **Les jours ouvrables** de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30.
- **Les samedis** de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 19 h 00.
- **Les dimanches et jours fériés** de 10 h 00 à 12 h 00.



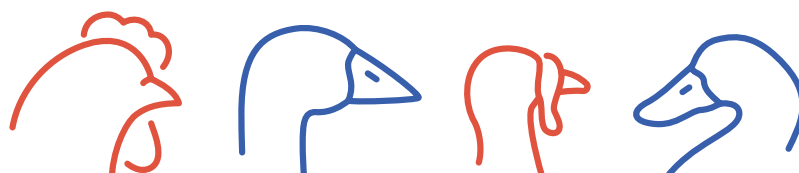


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Avez-vous bien protégé vos oiseaux ?



Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux (basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Les mesures de prévention à respecter impérativement par les petits détenteurs d'oiseaux à visée non commerciale sont les suivantes :

- 1.** en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;
- 2.** surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;
- 3.** protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;
- 4.** ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...);
- 5.** nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...);
- 6.** déclarer vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

Plus d'information : agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire

- Décembre 2022 -



TRANSPORTS SCOLAIRES EN BRETAGNE



Le réseau de transport public 100% Bretagne

La Région Bretagne est responsable de la mise en œuvre des transports scolaires sur notre territoire.

Procédure d'inscription : Les familles souhaitant une prise en charge de transport scolaire pour leur enfant dans le cadre de la rentrée 2023-2024, doit s'inscrire avant la mi-juillet auprès des services de la Région Bretagne de la manière suivante :



- Pour les élèves bénéficiant déjà d'un transport scolaire : la démarche de réinscription se fait en ligne via le site www.breizhgo.bzh, vous recevrez un mail émanant de la Région Bretagne pour valider votre dossier.
- Pour les nouveaux élèves, la Région Bretagne invite les familles à procéder à la démarche d'inscription en ligne, en se référant à l'offre de transport en commun consultable sur le site www.breizhgo.bzh

Procédure de demande de création point d'arrêt : Les familles souhaitant demander la création d'un point d'arrêt doivent s'adresser à la Mairie de Lanrodec avant le 31 mai 2023.

Les services de la mairie se charge de compléter un formulaire de création de point d'arrêt pour transmission à la Région qui examinera votre dossier.

Les demandes de création de points d'arrêt, déposées après cette date et avant le 1er septembre, feront l'objet d'un examen global au mois d'octobre pour une mise en place éventuelle après les vacances de la Toussaint.

Aucune création d'arrêt ne pourra être examinée après le 1er septembre de l'année scolaire, à l'exception des demandes présentées à la suite de déménagement ou de changements d'établissement.

Refus de création point d'arrêt : La Région Bretagne n'accordera pas de création de point d'arrêt dans les conditions suivantes :

- L'arrêt est sollicité pour un élève en dérogation de scolarité
- L'arrêt demandé est situé à moins de 3 km de l'établissement scolaire
- Un arrêt existant est situé à moins de 500 m de l'arrêt demandé
- L'arrêt ne peut être effectué en toute sécurité
- L'arrêt nécessite un allongement trop important du temps de parcours.



Pour tout renseignement, veuillez consulter le site des transports scolaires : www.breizhgo.bzh ou joindre la Région Bretagne : 02.99.300.300

BREIZHGO SOLIDAIRE

BREIZHGO

La Carte BreizhGo Solidaire
De 1 € à 3 € le trajet en car interurbain BreizhGo
De 4,5 € à 6,2 € le trajet en bateau BreizhGo
(voir liste des îles concernées sur BreizhGo.bzh)
De 2 € à 8 € le trajet en TER BreizhGo

A qui s'adresse la carte BreizhGo Solidaire ?

- Demandeur d'emploi inscrit dans un organisme d'assurance chômage depuis plus de 4 mois non indemnisé ou indemnisé en-dessous de 80 % du SMIC brut par jour (soit 44,35 € au 01/08/22. Montant actualisé sur le site BreizhGo.bzh)
- Bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)
- Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA) sans prime d'activité
- Bénéficiaire de l'Allocation de Demandeur d'Asile (ADA)
- Bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)
- Bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
- Personne inscrite dans un parcours d'insertion : Contrat Unique d'Insertion (CUI), Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI), Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) y compris la Garantie Jeunes, Contrat de Volontariat pour l'Insertion de l'EPIDE, Personne en formation professionnelle financée par la Région Bretagne

Comment obtenir la carte BreizhGo Solidaire ?
Inscrivez-vous en ligne sur le site BreizhGo.bzh/solidaire et envoyez tous les justificatifs en quelques clics.

Plus d'information sur cette carte ou sur le traitement de votre dossier au **0 800 880 562**
Service et appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 20h, le samedi de 9h à 16h et les dimanches et fêtes de 13h à 20h.

Région BRETAGNE



La Région propose depuis plusieurs années un tarif BreizhGo Solidaire offrant la possibilité à certains publics, en situation difficile, de voyager à tarif réduit sur le réseau BreizhGo TER et cars interurbains.

Les personnes souhaitant connaître les modalités de ce dispositif sont invitées à se faire connaître auprès des services de la mairie au ☎ 02.96.32.61.61 ou directement sur le site de la Région Bretagne www.breizhgo.bzh/solidaire



CARTE D'IDENTITÉ : PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS AVANT LES VACANCES



Les demandes de carte d'identité sont désormais traitées selon des modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques. La Mairie de Lanrodec ne peut plus recueillir les demandes. Elles seront **traitées uniquement dans les 34 communes du département qui disposent d'un dispositif de recueil** permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs.

Liste des communes équipées les plus proches :

- **Arrondissement de Saint-Brieuc** : Binic, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Quintin, Saint-Brieuc, Plouaha, Quintin...
- **Arrondissement de Guingamp** : Guingamp, Pontrioux, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pelem, Callac, Bourbriac...
- **Arrondissement de Lannion** : Lannion, Perros-Guirec, Plouaret, Tréguier...

Il est impératif de prendre un rendez-vous auprès d'une mairie pour procéder à l'établissement ou au renouvellement de votre carte d'identité. **Attention !** Les délais pour l'obtention d'un rendez-vous peuvent être relativement longs (prévoir entre 1 mois et demi et deux mois d'attente).

Il est également possible d'effectuer une pré-demande de CNI depuis le site Internet :

<https://ants.gouv.fr>

Pour l'obtention d'un passeport d'urgence, une demande par mail doit être effectuée au préalable à l'adresse suivante : pref-cni-passeports@cotes-darmor.gouv.fr.

RECENSEMENT NATIONAL



Le recensement national est obligatoire et intervient à partir de 16 ans, il concerne les jeunes Français, filles et garçons. L'intéressé(e) doit se présenter à la Mairie le mois de son anniversaire avec le livret de famille de ses parents et sa carte d'identité. Le recensement est nécessaire pour se présenter aux examens (Bac, BEP) et passer le permis de conduire (conduite accompagnée). Le fait d'être recensé permet également l'inscription d'office à 18 ans sur les listes électorales de la commune de son domicile.

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés **entre 1^{er} janvier et le 31 mars 2007 doivent venir s'inscrire avant le 30 avril 2023**, ceux nés **entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2007 doivent s'inscrire avant le 31 juillet 2023**

Vous pouvez aussi le faire par Internet. Il suffit d'accéder à la démarche en ligne « recensement citoyen obligatoire », puis de se laisser guider. Les pièces justificatives devront être numérisées : carte d'identité ou passeport ainsi que le livret de famille.



Nouveautés adultes

- Agnès Ledig – Un abri de fortune
- Maud Ankaoua – Plus jamais sans moi
- Danielle Steel – Royale
- Lisa Gardner – Au premier regard
- Marc Levy – Eteignez tout et la vie s'allume
- Giuliano Da Empoli – Le Mage du Kremlin
- Maud Ankaoua – Kilomètre zéro
- Maud Ankaoua – Respire !
- Jean-François Pasques – Fils de personne
- Ian Manook – L'oiseau bleu d'Erzeroum
- Ian Manook – Le chant de Haïganouch
- Simon Liberati – Performance



Nouveautés jeunesse

- Les sœurs Grémillet T. 3 – Le trésor de Lucille
- Les Schtroumpfs – Les Schtroumpfs de l'ordre
- Sorceline T. 5 – Le saigneur Vorn
- One Piece T. 103
- Max fou de foot – Le Club de l'Étoile
- La cabane à 117 étages
- Le petit livre pour dire stop au harcèlement à l'école
- Comment on sait que la terre est ronde ?
- Les petits Mythos T. 1 – Foudre à gratter
- Petit Ours Brun – Mon premier imagier des chiffres
- Le journal d'un dégonflé – Rock Attitude
- Le petit livre des gestes qui sauvent
- Mortelle Adèle – Debout les bizarres !



Fréquentation de la bibliothèque en 2022

Cette année encore, la fréquentation s'est maintenue à un très bon niveau. En effet, nous avons accueilli plus de 1 600 lecteurs et l'école nous a rendu visite 62 fois. Il y a actuellement environ 200 adhérents hors école. Ce bon niveau a été maintenu grâce à l'acquisition de nouveautés en relation avec la rentrée littéraire et l'achat de mangas dont les jeunes sont très friands.

Horaires de la bibliothèque

Pendant la période scolaire :

Lundi & Vendredi 16h00 / 18h00
Mercredi 15h00 / 18h00
Samedi 10h00 / 12h00

Pendant les vacances scolaires :

Mercredi & Vendredi de 16h00 à 18h00.

Recherche de bénévoles

La bibliothèque recherche des bénévoles pour assurer les tâches courantes telles que la couverture de livres, la tenue de permanences, etc...

Si vous êtes intéressé(e), contactez David au : 02.96.32.65.07 ou par e-mail à : contact@bibliotheque-lanrodec.fr ou directement à la bibliothèque.



Lanrodec



La Galerie

Bestiaires

I Sea You.

Barbara DAEFFLER



Du 18 mars au 10 avril 2023



La Galerie communale est ouverte tous les jours
(sauf mardi et jeudi après-midi, samedi)
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
En présence des artistes le dimanche de 15h à 18h



25^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA GALERIE

SALLE D'EXPOSITION DE LANRODEC



La commune fête le 25^{ème} anniversaire de la galerie du 1^{er} juillet au 15 août.

Ce moment festif débutera le week-end du 1^{er} juillet et 2 juillet avec au programme :

Samedi 1^{er} juillet : vernissage dans une ambiance musicale, des expositions dans les salles de la Mairie mais aussi en extérieur autour de la bibliothèque. Durant l'après-midi ainsi que le dimanche, divers ateliers seront proposés par les artistes (sculpture, peinture...) au public.

Les créations seront visibles jusqu'au 15 août dans le bourg et d'autres lieux sur la commune.



ON REMONTE LE TEMPS... A VOS PHOTOS !!



L'école communale a vu passer sur ses bancs des centaines d'élèves depuis les années 1900. La photo de classe est devenue incontournable.

Chaque année, les élèves de la commune posent devant l'objectif pour conserver une trace de leur scolarité. Et, avec le temps, ces photos deviennent le témoin du passé. Elles racontent l'histoire de l'école, de la commune, des camaraderies et autres liens d'amitié tissés dans la cour de récréation.

Vous voulez retourner en enfance, alors la commission culture va vous aider à remonter le temps !

L'idée ? Collecter un maximum de photos de classe des enfants de la commune et vous offrir, le temps d'une exposition, un moment de nostalgie !

Nous vous invitons à apporter vos anciennes photos de classe en Mairie ou à les déposer sur les adresses e-mails suivantes : commune.lanrodec@gmail.com ou contact@bibliotheque-lanrodec.fr





AU HARCELEMENT



Si tu es témoin, ne fais pas comme si tu ne voyais rien, comme si tu n'entendais rien, **parles-en** !



Victime ou témoin, des personnes sont là pour t'aider, **téléphone** au

